

# Usania n° 29

## Annuaire 2026 de l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne



- Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Usan (article 1 des statuts) « a pour but de grouper les personnes de la région de Nancy s'intéressant à l'exploration, la visite, l'étude et la protection du milieu souterrain, naturel, artificiel ou anthropique et de leur faune, et des canyons ».
- Agréée Jeunesse et éducation populaire le 25 août 2023 sous le numéro 2023-JEP-54-001.
- Conventionnée par l'ANCV pour les chèques-vacances et les coupons-sport.
- Agréée le 30 janvier 2001 par l'Inspection académique de Meurthe-et-Moselle.
- Conventionnée par la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle



# Présentation du vingt-neuvième *Usania* et ouverture de l'assemblée générale 2026

Chères Usaniennes, chers Usaniens, chers ami(e)s et sympathisant(e)s du club

J'ai le plaisir de vous présenter *Usania* n° 29, notre annuaire, bilan de l'année écoulée, et dont c'est la vingt-neuvième édition.

Ce document de synthèse constitue une aide précieuse à la rédaction de nos demandes de subventions et pour présenter le club et ses actions auprès de nos instances, de nos partenaires et de nos financeurs.

Inventé par le secrétaire de 1998, il est réalisé chaque année par le secrétaire, à savoir : les numéros 1 (1998) à 11 (2008) par Christophe Prévot, 12 (2009) et 13 (2010) par Pascal Cuxac, 14 (2011) à 22 (2019) par Bertrand Maujean, 23 (2020) à 25 (2022) par Sylvie Gobert et Christophe Prévot, 26 (2023) et suivants par Dominique Gilbert et Christophe Prévot, Bertrand poursuivant le travail sur les statistiques du club.

Nancy, 7 février 2026

Christophe Prévot,

Président de l'Usan



Pont de singe pour Riv'Action (cliché : J.-M. Guyot, 8 juin 2025)



Tyrolienne à la base de loisirs du Grand Nancy (cliché : D. Ravailier, 30 août 2025)

# Sommaire

1	Déroulement de l'assemblée générale .....	7
2	Statuts de l'Usan.....	9
3	Rapport moral du président (Christophe Prévot).....	15
4	La place de l'Usan au sein de la FFS (Christophe Prévot) .....	19
5	Renseignements statistiques (Bertrand Maujean).....	23
5.1	Statistiques annuelles .....	23
5.2	Origine géographique des licenciés .....	25
5.3	Répartition des 79 licenciés par tranches d'âge et sexe .....	25
6	Rapport d'activités.....	27
6.1	Activité du secrétariat (Dominique Gilbert).....	27
6.2	Canyonisme .....	28
6.3	Plongée souterraine (Théo Prévot) .....	28
6.4	Travaux (Théo Prévot) .....	29
6.5	Escalade (Théo Prévot) .....	31
6.6	Matériel - EPI (Théo Prévot).....	31
6.7	Milieus anthropiques et artificiels (Pascal Houlné).....	32
6.8	Activités éducatives et de découverte (Benoît Brochin) .....	34
6.9	Gestion des assurances initiation (Christophe Prévot).....	38
6.10	Activité au mur Provençal - Entraînement spéléo et escalade pour l'année 2025 (François Nus) .....	40
6.11	Piscine (Éliane Prévot) .....	42
6.12	Archives-Bibliothèque (Pascal Admant) .....	42
6.13	Manifestations et festivités (Maud Rochatte).....	42
6.14	Participation aux stages départementaux et régionaux (Christophe Prévot) .....	42
7	Rapport financier (Océane Prévot) .....	45
8	Projet associatif global 2026 .....	49
9	Plan d'actions 2026 .....	57
10	Panorama de presse .....	59
11	Inventaire des matériels .....	63
11.1	Matériels de spéléologie .....	63
11.2	Matériels de plongée.....	66
11.3	Matériels de via ferrata .....	66
11.4	Matériels d'escalade .....	66
11.5	Matériels de canyonisme.....	66
11.6	Autres matériels.....	67

12	Coordonnées et adresses utiles .....	69
13	Documents annexes.....	71
13.1	Documents fédéraux.....	71
13.2	Documents du club .....	71
13.3	Fiche équipement - Réseau de Vauvougier (Malbrans, 25) - Usan 2025.....	72



Opération Bouge! au parc de la Pépinière à Nancy (cliché : D. Ravailier, 28 juin 2025)

# 1 Déroulement de l'assemblée générale

Lieu : ASC Pôle-Action-Jeunesse, 17 bis rue du Haut de la Taye, 54600 Villers-lès-Nancy

Date : 7 février 2026, 14 h - 19 h

## 14 h

- ✓ Enregistrement des ultimes cotisations permettant de définir le corps électoral de l'AG à venir. Le corps électoral est constitué des membres à la date de l'AG, fédérés en 2025 et à jour de cotisations pour 2026. Il n'y a pas de quorum pour valablement délibérer
- ✓ Relevé des procurations
- ✓ Inscription des présents et représentés
- ✓ Remise des pouvoirs aux électeurs et mandatés

## 14 h 30 : ouverture de l'AG ordinaire

1 - Vote du compte rendu d'AG 2025

## 15 h

2 - Lectures des rapports annuels 2025 et votes des quitus :

- ✓ lecture du rapport moral par Christophe Prévot, président  
questions éventuelles au président
- ✓ lecture des renseignements statistiques du club par Bertrand Maujean, Dominique Gilbert et Christophe Prévot
- ✓ lecture du rapport général d'activités par Dominique Gilbert, secrétaire  
questions éventuelles à la secrétaire
- ✓ lectures des comptes rendus d'activités des directeurs de commissions
- ✓ lecture du rapport financier par Océane Prévot, trésorière  
questions éventuelles à la trésorière
- ✓ lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, Pascal Admant et Bernard Le Guerc'h
- ✓ votes des quitus à main levée au président, secrétaire et trésorier

## 17 h 30

3 - Élections des mandants :

- ✓ lecture des articles 10, 14 et 17 des statuts en vigueur, concernant les compositions et modes d'élections au conseil d'administration et au bureau du club
- ✓ désignation par l'AG d'un président de séance et de scrutateurs
- ✓ inscription des candidats au CA
- ✓ élection à bulletin secret du CA composé de 12 membres
- ✓ suspension de séance pour dépouillement du vote
- ✓ proclamation des résultats par le président de séance
- ✓ réunion du nouveau CA qui décide la proposition de président
- ✓ reprise de l'AG et élection à bulletin secret par l'AG du président proposé
- ✓ proclamation des résultats du vote et, si non-élection, reprise des deux points précédents
- ✓ relevé des candidatures aux postes de directeur des commissions
- ✓ suspension de séance et réunion du CA qui désigne le nouveau bureau, et les directeurs des commissions
- ✓ information de l'AG de la constitution du nouveau bureau et des commissions
- ✓ relevé des candidatures et élection des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2026

✓ relevé de candidatures et élection des représentants du club à l'AG fédérale

**18 h 30**

4 - vote du projet associatif global et des projets 2026

5 - vote du budget 2026

6 - questions diverses

**19 h**

7 - fermeture de l'AG par le président élu



Baumes des Crêtes, Doubs (cliché : O. Gradot, 28 mai 2025)

## 2 Statuts de l'Usan

### TITRE I : DÉFINITION - BUT - COMPOSITION

#### I-1 L'ASSOCIATION

##### Art. 1

L'association dite UNION SPÉLÉOLOGIQUE DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE, soit par abréviation USAN, a été déclarée en préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le nom UNION SPÉLÉOLOGIQUE AUTONOME DE NANCY (numéro de déclaration 2143 ; numéro au registre national des associations : W543003329).

Elle a pour but de grouper les personnes de la région de Nancy s'intéressant à l'exploration, la visite, l'étude et la protection du milieu souterrain, naturel, artificiel ou anthropique et de leur faune, et des canyons.

Régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, sa durée est illimitée.

Son siège social est fixé au Poney club de Nancy sis 56 rue du Haut de Chèvre à Nancy. Il peut être transféré dans la métropole du Grand Nancy par simple décision de son conseil d'administration.

Elle adhère à la Fédération française de spéléologie.

#### I-2 LES MEMBRES

##### Art. 2

L'association se compose de

- 1-membres actifs,
- 2-membres stagiaires,
- 3-membres associés,
- 4-membres honoraires,
- 5-membres d'honneur.

Les membres actifs sont les pratiquants affiliés à la F.F.S.

Les membres stagiaires sont les personnes en situation de découverte et d'initiation non affiliées à la F.F.S.

Les membres associés sont les conjoints et descendants des membres actifs ou stagiaires, qui ne sont pas déjà des membres pratiquants.

Les membres honoraires sont les personnes sympathisantes de l'association et licenciées à la F.F.S. dans un autre club ou les personnes apportant leur concours lors d'organisation de manifestations ou les personnes souhaitant accéder aux infrastructures sportives (gymnase, piscine...) via l'USAN et étant licenciées par ailleurs (F.F.S., F.F.M.E., CAF, F.F.E.S.S.M., F.S.G.T...).

Les membres d'honneur sont les personnes ayant rendu d'importants services à l'association. Ils sont nommés en tant que tels par l'assemblée générale et dispensés de toute cotisation.

##### Art. 3

Toute personne peut adhérer à l'association.

Les demandes d'adhésion sont reçues par le bureau.

Les candidats âgés de moins de 18 ans adhérant comme membre actif ou stagiaire doivent fournir une autorisation signée par le responsable légal.

Toute adhésion comporte le versement d'une cotisation fixée annuellement en assemblée générale.

L'appartenance à l'association implique le consentement entier et sans réserve aux présents statuts et au règlement intérieur.

**Art. 4**

La qualité de membre de l'association se perd par :

- 1-la démission adressée au bureau,
- 2-l'exclusion prononcée par le bureau, pour toute atteinte grave aux intérêts de l'association ; cette décision doit être ratifiée par le conseil d'administration.
- 3-la radiation pour non-paiement de cotisation.

La démission, l'exclusion ou la radiation implique l'abandon définitif de tout droit sur l'actif social de l'association.

### **I-3 LES SECTIONS**

**Art. 5**

Les membres peuvent à leur demande être groupés en sections particulières en fonction de leur résidence géographique, de leur spécialisation spéléologique ou de leur affinité personnelle. Les membres non-inscrits dans une section particulière constituent la section centrale.

Les sections sont créées par le conseil d'administration.

Chaque section peut indépendamment appartenir à une autre association à caractère non strictement spéléologique.

Chaque section est animée par un membre actif qu'elle désigne comme responsable.

## **TITRE II : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Art. 6**

L'assemblée générale se compose de tous les membres actifs, âgés d'au moins 16 ans, de l'année précédente et à jour de cotisation pour l'année en cours. Les mineurs de moins de 16 ans, actifs l'année précédente et à jour de cotisation pour l'année en cours, sont représentés par un responsable légal. Les autres membres peuvent assister à l'A.G. au titre d'observateur.

**Art. 7**

Elle se réunit ordinairement une fois par an sur convocation du président, à une date fixée par le conseil d'administration. Elle peut être convoquée extraordinairement par le conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est fixé par le conseil d'administration. Tout membre actif peut demander l'inscription à l'ordre du jour de questions diverses.

**Art. 8**

L'assemblée générale entend les rapports sur la gestion, sur la situation financière et morale de l'association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration.

Elle adopte le règlement intérieur.

**Art. 9**

Le vote par correspondance est interdit. Le vote par procuration est autorisé, le nombre de pouvoirs par représentant étant limité à 2, sans tenir compte des mandats dus aux mineurs de moins de 16 ans.

Les décisions aux assemblées générales sont prises à la majorité absolue des votants en excluant les votes blancs et nuls. Les votes de personne se font à bulletin secret.

## **TITRE III : ADMINISTRATION**

### **III-1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **Art. 10**

L'association est administrée par un conseil d'administration élu pour une durée de un an composé :

- des responsables des sections,
- des membres élus par l'assemblée générale à concurrence de 12, élus au scrutin secret plurinominal pour un an et choisis parmi les membres actifs de l'association âgés de 16 ans au moins au jour de l'élection. Un nombre de postes est réservé à égale proportion de sexe que celle des membres composant l'A.G., par arrondi supérieur à la catégorie la moins représentée et arrondi inférieur à la catégorie la plus représentée.

Le conseil d'administration administre l'association selon la politique définie par l'assemblée générale.

#### **Art. 11**

Les réunions du conseil d'administration sont présidées par le président ou, en son absence, par une personne du bureau désignée par le conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

Seules les personnes âgées de 16 ans minimum jouissant de leurs droits civiques et justifiant de deux années successives de cotisation comme membre actif peuvent appartenir au conseil d'administration.

Le mandat d'administrateur est compatible avec celui de représentant de l'association à l'assemblée générale départementale.

#### **Art. 12**

Le conseil d'administration se réunit 3 fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par le président ou sur la demande de deux de ses membres. Pour la validité de ses délibérations la présence ou représentation de la moitié de ses membres est nécessaire.

Le vote par correspondance est interdit. Le vote par procuration est autorisé, le nombre de pouvoirs par représentant étant limité à 1.

Les décisions sont prises à la majorité absolue. Un procès-verbal est établi après chaque séance ; il est signé par le secrétaire de séance et le président et amendé et validé par le conseil d'administration lors de la réunion suivante.

#### **Art. 13**

Le conseil d'administration institue les commissions dont il a besoin et supprime celles devenues inutiles.

Il en nomme les membres et les révoque et en désigne le responsable suivant le règlement intérieur.

Il élabore le règlement intérieur.

Il suit le budget et décide des aides financières aux membres, de achats de matériels, des acquisitions de biens...

### **III-2 LE PRÉSIDENT**

**Art. 14**

Dès l'élection du conseil d'administration, l'assemblée générale élit le président de l'USAN, choisi parmi les membres du conseil d'administration sur proposition de ce dernier.

Il est élu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Son mandat prend fin avec celui du conseil d'administration.

**Art. 15**

Le président préside les assemblées générales, le conseil d'administration et le bureau. Il ordonnance les dépenses. Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux, notamment pour ester en justice et décider des moyens de recours nécessaires.

Le président peut déléguer certaines de ses attributions dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Toutefois, la représentation de l'association en justice ne peut être assurée, à défaut du président, que par un mandataire agissant en vertu d'un pouvoir spécial.

**Art. 16**

En cas de vacance du poste de président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions de président sont exercées par un président par intérim. Ce président par intérim est un membre du conseil d'administration désigné par celui-ci jusqu'à la prochaine assemblée générale.

### **III-3 LE BUREAU**

**Art. 17**

Après l'élection du président par l'assemblée générale, le conseil d'administration élit en son sein, au scrutin secret, un bureau composé de :

- un secrétaire,
- un trésorier.

Aucun cumul de postes n'est possible.

Le trésorier tient la comptabilité, encaisse les règlements et effectue les paiements.

Le secrétaire écrit les procès-verbaux des réunions, convoque les membres et suit le courrier de l'association.

Au besoin, le conseil d'administration peut créer des postes d'adjoints.

### **III-4 LES REPRÉSENTANTS DE L'USAN À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE DU C.D.S. 54**

**Art. 18**

L'assemblée générale désigne, parmi les membres actifs de l'USAN ceux qui représenteront l'association à l'assemblée générale départementale du C.D.S. 54, selon les quotas définis par cet échelon de la F.F.S.

## **TITRE IV : RESSOURCES**

**Art. 19**

Les ressources de l'association se composent de :

- la cotisation annuelle versée par chaque membre,
- les subventions éventuelles européennes, nationales, régionales, départementales et locales,

- les ressources diverses provenant des fournitures de services rendus, des conférences, et autres prestations,
- les ressources du mécénat, du sponsoring, du partenariat,
- les dons et abandons de frais,
- toute autre ressource permise par la loi.

Les comptes financiers, tenus par le trésorier, sont soumis chaque année avant l'assemblée générale à l'appréciation du conseil d'administration.

Le patrimoine social de l'USAN répond seul des engagements contractés par le conseil d'administration au nom de l'association.

#### **Art. 20**

La comptabilité de l'association est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur.

Sous réserve des dispositions de l'article 24 du décret n° 85-295 du 1<sup>er</sup> mars 1985, cette comptabilité fait apparaître annuellement un compte de résultat de l'exercice et un bilan.

La comptabilité est certifiée chaque année devant l'assemblée générale par deux vérificateurs aux comptes n'étant pas membre du conseil d'administration.

#### **Art. 21**

Le barème du remboursement des frais qui seraient engagés par toute personne pour l'accomplissement d'une mission est aligné sur le barème fixé par la F.F.S.

Tout contrat ou convention passé entre l'association, d'une part, et un administrateur, son conjoint ou un proche, d'autre part, est soumis à l'autorisation du conseil d'administration de l'association.

## **TITRE V : DISPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES**

#### **Art. 22**

Les présents statuts ne peuvent être modifiés que par une assemblée générale, soit sur proposition du conseil d'administration ou sur celle présentée au président par la moitié au moins des membres actifs de l'association au moins un mois avant la séance.

Les modifications de statuts ne peuvent être acquises qu'à la majorité absolue des votants en excluant les votes blancs et nuls.

#### **Art. 23**

La dissolution de l'USAN ne peut être acquise qu'en assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.

La décision pour la dissolution est prise à la majorité absolue des votants en excluant les votes blancs et les nuls.

Le bureau en exercice assure la liquidation des biens de l'association qui ne peuvent être dévolus qu'à une ou plusieurs associations semblables.

#### **Art. 24**

Le règlement intérieur, élaboré par le conseil d'administration, en conformité avec les présents statuts, précise les conditions d'application de ceux-ci. En cas de divergence entre les statuts et le règlement intérieur, ou en cas de difficultés d'interprétation, les statuts ont force de loi.



Entraînement technique (cliché : Fr. Nus, 2025)

### **3 Rapport moral du président (Christophe Prévot)**

Agenda du président :

1. 7 février : réunion bilan base de loisirs du Grand Nancy (stade Marcel-Picot, Tomblaine)
2. 25 février : 1<sup>re</sup> réunion préparatoire de l'action nancéienne Bouge ! 2025 (parc des sports de Nancy-Gentilly)
3. 26 février : réunion des associations sportives de Villers-lès-Nancy (hôtel de ville)
4. 27 février : webinaire sur l'action nationale « Soutiens ton club » (visioconférence)
5. 23 avril : assemblée générale de l'ASC PAJ (locaux de l'ASC PAJ)
6. 24 avril : webinaire de présentation du dispositif Guid'asso (visioconférence)
7. 26 avril : réunion du parlement nancéen du sport (Maison Bonnet, Nancy)
8. 3 juin : assises du sport à Nancy (parc des sports de Nancy-Gentilly)
9. 11 juin : réunion pour l'attribution des créneaux en gymnase pour 2025-2026 (parc des sports de Nancy-Gentilly)
10. 21 juin : réunion d'information pour les créneaux en piscine pour 2025-2026 (piscine de Laneuveville)
11. 8 septembre : réunion d'information pour la fête des associations de Nancy (hôtel de ville)
12. 29 septembre : réunion de validation du Poss de la piscine de Laneuveville (piscine de Laneuveville)
13. 30 septembre : rencontre avec les représentants étudiants des Mines de Nancy pour projet spéléo (campus Artem)

Chers membres, chers invités,

Voici pour moi le moment du bilan de ma dixième année de présidence de notre club.

Comme le montre l'agenda du président, nous avons été présents régulièrement aux réunions institutionnelles et aux réunions de préparation pour des manifestations ouvertes au public avec, néanmoins, moins de réunions institutionnelles qu'en 2024.

Comme chaque année notre club est, conformément à l'article 1 des statuts, affilié à la Fédération française de spéléologie (FFS). Mais le club est aussi partie prenante, membre et adhérent d'autres associations des champs du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire comme l'Association socio-culturelle Pôle-Action-Jeunesse (ASC PAJ) de Villers-lès-Nancy, qui nous met à disposition ses locaux pour cette assemblée générale, l'association Clairlieu Animation de Villers-lès-Nancy, grâce à qui nous avons accès la MJC Jean-Savine à Clairlieu pour la journée du patrimoine, et le Parlement nancéen du sport (PNS) qui regroupe les associations sportives de Nancy et organise des rencontres thématiques mensuelles.

Le club est resté dans une très bonne dynamique en 2025 avec 79 membres actifs (i.e. licenciés à la FFS par l'intermédiaire du club) et 12 membres honoraires, soit 91 adhérents en tout dont 14 nouveaux adhérents actifs. Cela fait de cette année 2025 la 6<sup>e</sup> en termes d'effectif du club depuis 1981 (les 2 premières étant 2012 avec 97 membres — tous actifs — et 2020 — 96 actifs et 1 honoraire — suivies de 2015 avec 93 adhérents — tous actifs —, 2022 — 87 actifs et 6 honoraires — et 2023 — 85 actifs et 8 honoraires), mais seulement la 11<sup>e</sup> en ne prenant en compte que les actifs. La représentation féminine progresse très légèrement à 29,1 % des membres actifs. Le nombre de mineurs progresse également doucement (6 mineurs en 2025 soit 7,6 %) tout comme le nombre de jeunes de 18 à 25 ans (9 adhérents soit 11,4 % des actifs).

L'activité est globalement satisfaisante et comprend de nombreuses formes.

Les sorties traditionnelles spéléologiques d'entraînements, de prospections, d'explorations, etc. fonctionnent relativement bien, même si on peut parfois déplorer quelques sorties « privées » jamais annoncées au programme ou via les moyens numériques (liste de diffusion ou groupe Whatsapp)...

Sans oublier, bien sûr, notre forte implication au niveau de l'encadrement dans les stages régionaux de spéléologie de Découverte, Formation personnelle de niveau 1 (progression) et niveau 2 (équipement) et de Pré-Initiateur. Il est par contre regrettable d'y trouver peu de stagiaires issus du club...

Malheureusement, la pratique du canyoning reste discrète depuis le départ de plusieurs cadres fédéraux...

Du côté du gymnase, l'année 2025 montre un regain d'intérêt avec une bonne reprise de participation. La mise en place de « soirées à thème » serait certainement une solution pour attirer plus d'adhérents au gymnase.

L'activité en piscine reste en berne avec peu de participants. C'est pourtant l'occasion de profiter d'une activité d'entretien physique sur un créneau horaire plus favorable que les années précédentes.

Malgré une baisse d'activité, nos activités de découverte et d'initiation ont néanmoins bien fonctionné et atteignent plus de 1 500 personnes encadrées sous terre ou en découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde lors des manifestations grand public.

L'aménagement du local a continué de progresser avec notamment, en fin d'année, une réfection de la noue de la toiture du bureau pour éviter les « inondations » récurrentes du bureau ; il resterait néanmoins à revoir complètement la toiture... En termes de travaux à prévoir il faudra finaliser l'espace lavage et surtout s'atteler à des travaux conséquents au niveau de la ligne électrique. Il faudra aussi réfléchir à l'utilisation de la structure métallique pour disposer d'un atelier « corde » dans le local.

Nos activités ont permis d'alimenter nos médias de communication (bulletin mensuel *Le P'tit Usania*, page Facebook ou chaîne YouTube) et les médias professionnels (3 articles dans *L'Est républicain*) ce qui a permis de mettre en avant la spéléologie de manière positive dans les médias.

Enfin, le groupe Milieu anthropique et artificiel nous a gratifiés d'une belle publication sur le Spéléodrome au dernier trimestre 2025 et semble bien engagé pour une nouvelle réalisation en 2026 sur les mines de fer de Neuves-Maisons.

Tout ceci vous sera présenté par les responsables de commissions durant notre AG.

Toutes ces activités n'ont pu avoir lieu sans l'investissement de tous les bénévoles du club, en particulier pour l'encadrement de toutes les activités de découverte et d'initiation, dont les manifestations grand public, et je les en remercie. Et ceci n'est possible que parce que, de manière moins visible, des bénévoles œuvrent à la gestion du club tout au long de l'année : Pascal Houlné à la gestion des adhésions, Benoît Brochin à la gestion de toutes les activités de découvertes, Sylvain Bourlange, François Nus et Théo Prévot à l'animation du créneau en gymnase, Éliane Prévot à celle du créneau piscine, Oliver Gradot pour les belles images qui alimentent nos médias et l'exposition photo, Maud Rochatte pour les repas lors des manifestations grand public, Bertrand Maujean à la maintenance du site internet et des casques, Olivier Gradot et Théo Prévot à la gestion des EPI spéléo et à l'aménagement du local, Océane Prévot à la tenue de la comptabilité, Jean-Michel Guyot, Pascal Houlné, Bernard Le Guerc'h et Dominique Ravailier à l'entretien des extérieurs du local et à la coupe du bois, François Nus notre installateur électrique, etc. et toutes celles et tous ceux qui se dévouent pour encadrer les initiations et participent à nos grosses journées de découverte ! Bravo et merci à tous et toutes, le club réalise tout cela grâce à vous !

Du côté financier, le club est en bonne santé avec une très bonne maîtrise budgétaire. Bien que les finances de l'État soient en berne, nos financeurs nous ont correctement soutenus cette année : nos subventions publiques ont très légèrement baissé de 1,1 % passant de 10 141 € en 2024 à 10 027 € en 2025 pour les dossiers déposés (+181 € ou +10,4 % pour l'ANS, +350 € ou +22,7 % pour le FDVA, -1 000 € pour Nancy en fonctionnement et projet associatif, soit -25,0 % en tout pour Nancy, la ville restant néanmoins notre premier soutien avec 29,9 % de nos subventions publiques !) ce qui nous amène à un taux de subventions publiques de 23,5 %. Ce taux est en augmentation par rapport à 2023 et 2024 car, malheureusement, nous continuons d'accuser une régression au niveau des initiations (-2 164,26 € ou -10,5 %)... Cette bonne santé financière va nous permettre d'engager des travaux importants au niveau du local, en particulier au niveau de l'électricité afin de ne plus avoir de soucis de coupures.

2026 arrive avec des perspectives et de nombreux projets qui ne demandent qu'à être atteints.

Je souhaite que tout notre potentiel d'accueil et de partage continue de se déployer avec des animations dirigées vers le grand public, des actions de découverte toute l'année, notamment vis-à-vis des établissements scolaires, et une ouverture vers le public handicapé, afin que notre club continue de grandir et maintienne sa pérennité financière pour permettre à chacun de pratiquer ses activités favorites comme il l'entend.

Je vous souhaite une bonne année 2026, qu'elle soit sous terre ou en canyons, entre nous, en interclubs, lors de stages ou avec des personnes en découverte.

Christophe Prévot,  
Président de l'Usan



Réseau de la Combe aux Prêtres, Côte d'Or (cliché : O. Gradot, 25 octobre 2025)



Traversée Despeysse - Saint Marcel, Ardèche (cliché : O. Gradot, 15 avril 2025)

## 4 La place de l'Usan au sein de la FFS (Christophe Prévot)

### Répartition des licenciés (y compris partenaires privilégiés étrangers) sur les 10 dernières années

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Licenciés FFS en clubs	7 508	6 972	6 930	6 935	6 559	6 463	6 864	7 007	7 337	7 236
Nb de clubs FFS	435	420	409	407	391	387	383	376	380	375
Effectif moyen des clubs	17,3	16,6	16,9	17,0	16,8	16,7	17,9	18,6	19,3	19,3
Licenciés FFS individuels	180	163	179	150	167	198	186	193	217	205
Nb total de licenciés	7 688	7 135	7 109	7 085	6 726	6 661	7 050	7 200	7 554	7 441

Commentaires :

1. Le lente remontée de l'effectif fédéral amorcée en 2021 s'est arrêtée cette année avec une baisse de 113 licenciés, soit -1,5 %.
2. Il en va de même pour le nombre de clubs qui descend à 371 et un effectif moyen de 19,3 licenciés.
3. Parmi les 375 clubs fédéraux, 4 sont des groupements d'étrangers (partenaires privilégiés).

### Effectif des 371 clubs français représentant 7 109 licenciés

+	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Commentaires :
0			1	19	19	11	18	17	18	17	<p>1. En 2025, l'Usan se maintient à la 4<sup>e</sup> place des clubs français de la Fédération avec 79 licenciés, derrière le Club spéléo-canyon du Pays d'Aubagne (162 licenciés), Spéléolus (106 licenciés) de Miramas et le Spéléo-club de Montpellier (83 licenciés) — ordre identique à 2024 —, mais devant Alpina Millau (74 licenciés) et la Société cévenole de spéléologie et de préhistoire (72 licenciés). Ce sont les 6 clubs de 70 licenciés et plus. Ces clubs totalisent 576 licenciés soit 8,1 % des licenciés de clubs français.</p> <p>2. En 2025, 16 clubs français atteignent un effectif de 50 licenciés (2024 : 19 clubs ; 2023 : 15 clubs ; 2022 : 13 clubs ; 2021 : 11 clubs ; 2020 : 8 clubs). Ces 16 clubs totalisent 1 165 licenciés (16,4 % des licenciés de clubs français).</p> <p>3. Un quart des clubs (soit 103 clubs) a un effectif de 8 licenciés ou moins ; la moitié a 14 licenciés ou moins, trois quarts ont un effectif de 24 licenciés ou moins.</p> <p>4. La moitié des licenciés de clubs le sont dans des clubs d'effectif de 28 licenciés ou plus ; cela représente 81 clubs (21,8 % des clubs français).</p>
10	18	19	8	8	15	19	7	11	11	9	
20	4	5	7	6	11	7		5	7	4	
30	3		8	4	4	2	2	2	3	3	
40	1	1	3	1		2	4	3	3	5	
50			1	2		2					
60	1			2				1	1		
70			1		1					1	
80				1							
90											
100							1				
110											
120											
130											
140											
150											
160			1								

Lecture : il y a 19 clubs d'effectif 10 + 5 = 15 licenciés.

**Les clubs français de 50 licenciés et plus**

Code club	Nom	Ville	Site	FB	Effectif	Rang	% FFS	Rang 2024	Femmes	% Femmes	% Fem. FFS	Jeunes	% Jeunes	% Jeunes FFS
D13-037	Spéléo Canyon Pays d' Aubagne	Aubagne	X	X	162	1	2,2%	1	62	38,3%	2,8%	63	38,9%	4,9%
D13-029	Spéléolous	Miramas	X	X	106	2	1,4%	2	64	60,4%	2,9%	69	65,1%	5,4%
O34-031	SC Montpellier	Castelnau-le-Lez	X		83	3	1,1%	3	31	37,3%	1,4%	21	25,3%	1,6%
L54-021	Usan	Nancy	X	X	79	4	1,1%	4	23	29,1%	1,1%	13	16,5%	1,0%
O12-006	Alpina Millau	Millau	X	X	74	5	1,0%	8	26	35,1%	1,2%	7	9,5%	0,5%
O30-018	Société cévenole de spéléologie et de préhistoire	Ales	X		72	6	1,0%	6	19	26,4%	0,9%	30	41,7%	2,3%
O48-005	GS Tarn né Tarnon	Grèzes	X		68	7	0,9%	11	23	33,8%	1,1%	39	57,4%	3,0%
C69-001	GS Vulcain	Lyon	X		67	8	0,9%	7	17	25,4%	0,8%	16	23,9%	1,3%
C38-010	SG Caf Grenoble	Grenoble	X	X	63	9	0,9%	9	19	30,2%	0,9%	12	19,0%	0,9%
G64-003	Leize Mendi	Saint-Étienne-de-Baigorri	X	X	63	10	0,9%	10	16	25,4%	0,7%	5	7,9%	0,4%
C69-002	SC Villeurbanne	Villeurbanne	X		60	11	0,8%	15	21	35,0%	1,0%	5	8,3%	0,4%
A95-006	S C de la mare des noues	Franconville	X		55	12	0,8%	14	26	47,3%	1,2%	13	23,6%	1,0%
H53-004	Aventure Spéléologie Développement 53	Montsûrs		X	55	13	0,8%	40	27	49,1%	1,2%	37	67,3%	2,9%
B71-003	SC Argillon	Saint-Igny-de-Roche	X		53	14	0,7%	13	21	39,6%	1,0%	4	7,5%	0,3%
O30-001	SC de la vallée de la Vis	Nimes			53	15	0,7%	16	19	35,8%	0,9%	5	9,4%	0,4%
C69-005	Clan spéléo des troglodytes	Lyon	X		52	16	0,7%	29	21	40,4%	1,0%	11	21,2%	0,9%
<b>Total</b>					<b>1 165</b>		<b>15,9%</b>		<b>435</b>	<b>37,3%</b>	<b>20,0%</b>	<b>350</b>	<b>30,0%</b>	<b>27,4%</b>

**Commentaires :**

- En 2025 il y a 3 clubs de moins qu'en 2024 parmi les clubs de plus de 50 licenciés, les 4 premiers restant à leur place. 2 clubs (ASD 53 et les Troglodytes) rejoignent ce groupe des 50 et + alors que 5 le quittent.
- Ces 16 clubs représentent 15,9 % des licenciés hors partenaires privilégiés étrangers et individuels étrangers (environ 1 licencié sur 6 est dans un de ces clubs), 20,0 % des 2 177 femmes de la FFS (environ 1 femme sur 5 est dans un de ces clubs) et 27,4 % des 1 272 jeunes de moins de 26 ans (environ 1 jeune sur 4 est dans un de ces clubs).
- En moyenne ces 16 clubs ont un taux de 37,3 % de femmes et de 30,0 % de jeunes.

**Âge des licenciés (y compris partenaires privilégiés étrangers et individuels étrangers)**

Âge	Usan	CDS 54	Liges	FFS
Moyen	44,9	46,1	45,6	45,0
1 <sup>er</sup> quart	29	30	31	31
2 <sup>e</sup> quart	46	47	45	46
3 <sup>e</sup> quart	58	60	61	60

**Commentaires :**

- L'Usan est globalement plus jeune que les instances fédérales (département, région, fédération) en répartition des licenciés.

**Responsabilités de membres de l'Usan à l'extérieur du club**

**Au niveau fédéral :**

Christophe Prévot : membre élu par le CA fédéral des commissions de « Surveillance des opérations électorales » (CSOE) et « Financière et statistiques » (CFS), président adjoint depuis septembre 2020 ; membre de la commission « Documentation » (CoDoc) et de la commission « Statuts et règlements »

Théo Prévot : membre du Groupe d'étude technique de l'EFS ; membre du FAAL

**Au niveau régional (Grand Est) :**

Christophe Prévot : président

Jean-Paul Keller : trésorier

Pascal Admant : directeur de la commission « Bibliothèque » ; Olivier Gradot : directeur de la commission « Audiovisuelle » ; Christophe Prévot : directeur de la commission « Publications » ; Théo Prévot : directeur commission « Jeunes »

Christophe Prévot : représentant de la Ligés au comité de pilotage régional Projet sportif fédéral

Pascal Houlné : vérificateur aux comptes de la Ligés

Christophe Prévot : webmestre ; <http://csr-l.ffspeleo.fr/>

**Au niveau départemental (Meurthe-et-Moselle) :**

François Nus : président adjoint

Christine Binsfeld-Houlné : secrétaire

Jean-Paul Keller : trésorier

Pascal Admant, Éric Dupuis, Sabine Véloux-Martin : administrateurs

Denis Rodange : représentant du CDS 54 à l'AG nationale de la FFS

Christine Binsfeld-Houlné : représentante du CDS 54 au comité de pilotage régional Projet sportif fédéral

Pascal Admant, Jean-Michel Guyot, Pascal Houlné, Jean-Paul Keller, Bernard Le Guerc'h, Christophe Prévot, Sabine Véloux-Martin : représentants du CDS 54 à l'AG régionale de la Ligés

Pascal Admant et Bernard Le Guerc'h : vérificateurs aux comptes du CDS 54

Christophe Prévot : webmestre ; <http://cds54.ffspeleo.fr/>

**Autres :**

**Association pour l'animation de la Maison lorraine de la spéléologie :**

Christophe Prévot : président

Pascal Houlné : secrétaire

Pascal Admant : administrateur

Pascal Houlné, Christophe Prévot : représentants de la Ligés à l'AG de l'AAMLS

Pascal Admant : représentant du CDS 54 à l'AG de l'AAMLS

Christophe Prévot : webmestre ; <http://maison-lorraine.ffspeleo.fr/>

**Association nationale des anciens responsables de la FFS :**

Christophe Prévot : webmestre ; <http://anar.ffs.free.fr/>



Rivière du Rupt-du-Puits, Meuse (cliché : O. Gradot, 3 août 2025)

## 5 Renseignements statistiques (Bertrand Maujean)

### 5.1 Statistiques annuelles

Année	Rang	Nb actifs	Nb honoraires	Nb nouveaux	% nouveaux	Nb reconduits	% reconduits	Nb fidélisés	% fidélisés	Nb femmes	% femmes	Âge moyen	Âge médian	<18 ans	18 à 25 ans	26 à 59 ans	>59 ans
1981	1	5	0	5	100%	5	100%	5	100%	1	20%	30,96	33,83	1	0	4	0
1982	6	16	0	11	69%	12	75%	7	44%	4	25%	27,01	26,97	4	7	5	0
1983	17	18	0	6	33%	12	67%	3	17%	2	11%	28,22	29,84	4	9	5	0
1984	23	16	0	4	25%	12	75%	2	12%	5	31%	27,58	25,07	11	2	3	0
1985	27	24	0	10	42%	19	79%	7	29%	3	12%	27,94	27,09	12	4	8	0
1986	37	25	0	6	24%	18	72%	4	16%	4	16%	28,29	27,06	12	5	8	0
1987	43	21	0	3	14%	16	76%	2	10%	2	10%	29,53	28,06	9	5	7	0
1988	46	22	0	6	27%	17	77%	3	14%	1	5%	30,00	28,81	10	4	8	0
1989	52	28	0	7	25%	22	79%	3	11%	4	14%	29,07	26,50	12	7	9	0
1990	59	38	0	16	42%	28	74%	9	24%	8	21%	29,73	29,04	14	9	15	0
1991	75	40	0	11	28%	32	80%	7	18%	7	18%	31,58	31,77	14	10	16	0
1992	86	57	0	25	44%	40	70%	18	32%	15	26%	31,48	28,23	13	21	22	1
1993	111	53	0	12	23%	43	81%	8	15%	9	17%	32,78	31,06	3	16	33	1
1994	123	58	0	15	26%	43	74%	7	12%	13	22%	33,20	33,40	4	13	40	1
1995	138	58	0	12	21%	41	71%	6	10%	13	22%	34,03	32,74	2	12	43	1
1996	150	58	0	15	26%	47	81%	8	14%	14	24%	32,93	30,68	5	10	42	1
1997	165	70	0	21	30%	56	80%	14	20%	23	33%	32,91	30,94	6	12	51	1
1998	186	75	1	18	24%	50	67%	10	13%	27	36%	32,87	31,40	4	19	51	1
1999	204	78	3	25	32%	49	63%	10	13%	25	32%	32,10	31,46	9	20	47	2
2000	229	77	5	26	34%	57	74%	15	19%	21	27%	30,58	28,62	11	22	42	2
2001	255	84	5	24	29%	48	57%	4	5%	29	35%	30,49	26,72	7	34	40	3
2002	279	60	4	12	20%	50	83%	4	7%	19	32%	33,90	32,53	7	11	39	3
2003	291	65	4	10	15%	48	74%	3	5%	19	29%	34,97	35,33	9	10	43	3
2004	301	72	7	22	31%	47	65%	6	8%	25	35%	33,70	30,72	8	15	46	3
2005	323	64	7	13	20%	45	70%	5	8%	20	31%	35,74	34,77	7	7	48	2
2006	336	55	5	9	16%	43	78%	4	7%	18	33%	37,63	37,19	5	4	43	3
2007	345	68	4	24	35%	49	72%	10	15%	21	31%	37,73	37,43	8	5	50	5
2008	369	62	6	11	18%	46	74%	7	11%	17	27%	39,84	41,21	7	5	42	8
2009	380	74	0	26	35%	54	73%	12	16%	24	32%	38,84	41,72	10	9	46	9
2010	406	77	0	21	27%	61	79%	13	17%	24	31%	39,10	41,19	9	9	51	8
2011	427	80	0	16	20%	74	92%	13	16%	24	30%	38,99	40,11	11	7	52	10
2012	443	97	0	22	23%	69	71%	4	4%	32	33%	51,13	43,19	12	4	68	13
2013	465	77	3	6	8%	69	90%	4	5%	22	29%	41,51	42,99	10	4	52	11
2014	471	88	0	17	19%	74	84%	10	11%	28	32%	41,80	43,77	9	5	62	12
2015	488	93	0	15	16%	63	68%	7	8%	32	34%	41,77	44,87	13	6	61	13
2016	503	73	0	8	11%	57	78%	6	8%	19	26%	42,93	45,87	9	5	46	13
2017	511	76	8	13	17%	61	80%	6	8%	22	29%	44,84	46,72	8	3	51	14
2018	524	77	4	13	17%	63	82%	9	12%	22	29%	46,77	49,19	9	3	45	20
2019	537	83	3	15	18%	69	83%	10	12%	26	31%	43,52	45,91	10	10	44	19
2020	552	96	1	21	22%	63	66%	7	7%	34	35%	42,71	42,85	15	9	49	23
2021	573	81	3	15	19%	62	77%	6	7%	23	28%	44,60	47,91	9	12	40	20
2022	588	87	6	17	20%	66	76%	8	9%	28	32%	44,55	44,90	5	12	51	19

Usania n° 29 - Assemblée générale du 7 février 2026

Année	Rang	Nb actifs	Nb honoraires	Nb nouveaux	% nouveaux	Nb reconduits	% reconduits	Nb fidélisés	% fidélisés	Nb femmes	% femmes	Âge moyen	Âge médian	<18 ans	18 à 25 ans	26 à 59 ans	>59 ans
2023	605	85	8	17	20%	62	73%	5	6%	30	35%	44,59	44,75	4	15	47	19
2024	622	79	8	10	13%	64	81%	5	6%	22	28%	46,27	45,75	4	7	52	16
2025	632	79	12	14	18%	-	-	-	-	23	29%	45,72	46,64	5	8	47	19

Notes :

- Reconduit : membre de l'année N ayant reconduit en N+1
- Fidélisé : nouveau de l'année N ayant reconduit en N+1

Commentaires :

1. Sur les 79 licenciés 2024, 64 (81,0 %) ont reconduit leur adhésion en 2025 ; en particulier sur les 10 nouveaux adhérents 2024, 5 (50,0 %) ont reconduit leur adhésion en 2025. Par déduction, en dehors des nouveaux adhérents 2024, le taux de recotisation en 2025 des licenciés d'au moins deux ans est de 92,2 % (59 recotisants sur 64), ce qui montre que ce sont surtout les « anciens » qui recotisent d'une année sur l'autre.
2. Le taux de fidélisation reste bas (inférieur à 10 % – taux moyen sur les 20 dernières années – depuis 2020) : soit notre offre ne parvient pas à convaincre les nouveaux de réadhérer l'année suivante, soit les nouveaux ne viennent que pour essayer une année et passent à autre chose...
3. Le nombre de mineurs remonte très légèrement par rapport à 2024 (+1, soit +25 %), mais reste à un niveau bas (5 licenciés sur 79)...
4. Le nombre de femmes remonte très légèrement en 2025 (+1 ; +0,3 %) pour atteindre 29,1 % des membres actifs mais ne rejoint pas les années à plus d'un tiers de féminines.

**Évolution annuelle du nombre de membres actifs (1981-2025)**

Nb années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Effectif	310	97	40	29	24	26	20	11	10	16	7	4	2	7	2	7	3	3	2	3	2
ECI	645	335	238	198	169	145	119	99	88	78	62	55	51	49	42	40	33	30	27	25	22
Fidélité (années)	4,3	7,3	9,5	10,8	12,0	13,1	14,7	16,3	17,3	18,4	20,5	21,7	22,5	22,9	24,4	24,8	26,7	27,7	28,7	29,5	30,8

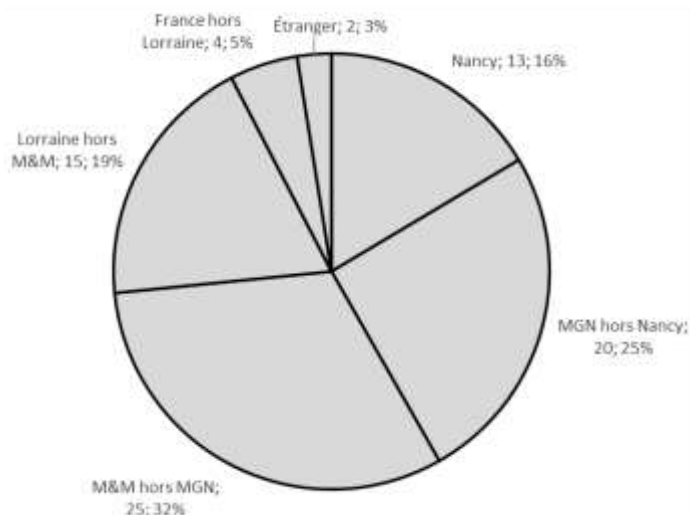
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45
3	0	1	2	1	1	0	1	0	1	1	1	0	0	3	0	2	0	0	0	0	0	1	2
20	17	17	16	14	13	12	12	11	11	10	9	8	8	8	5	5	3	3	3	3	3	3	2
31,8	33,5	33,5	34,1	35,4	36,2	36,9	36,9	37,6	37,6	38,3	39,0	39,8	39,8	39,8	42,0	42,0	44,7	44,7	44,7	44,7	44,7	44,7	45,0

Lecture : les 78 licenciés ayant été adhérents au moins 10 ans l'ont été en moyenne 18,4 années. Parmi eux 16 ont été adhérents exactement 10 ans, donc 62 l'ont été plus de 10 ans.

Commentaires :

1. 310 des 645 membres actifs depuis 1981 (48,1 % des membres), dont les 14 nouveaux licenciés 2025, n'ont été licenciés qu'une seule année. En dehors des nouveaux adhérents 2025, 296 licenciés (46,9 % des 631 licenciés depuis 1981 sans les nouveaux 2025) ne l'ont été qu'une seule année.
2. La durée moyenne d'adhésion est de 4,3 années (+0,1 année en 1 an).
3. 51,9 % des adhérents l'ont été pour une durée d'au moins 2 ans (335 sur 645) et ceci pour une moyenne de 7,3 années ; 26,2 % des adhérents l'ont été pour au moins 5 ans (169 sur 645), avec une moyenne de 12,0 années d'adhésions.

## 5.2 Origine géographique des licenciés



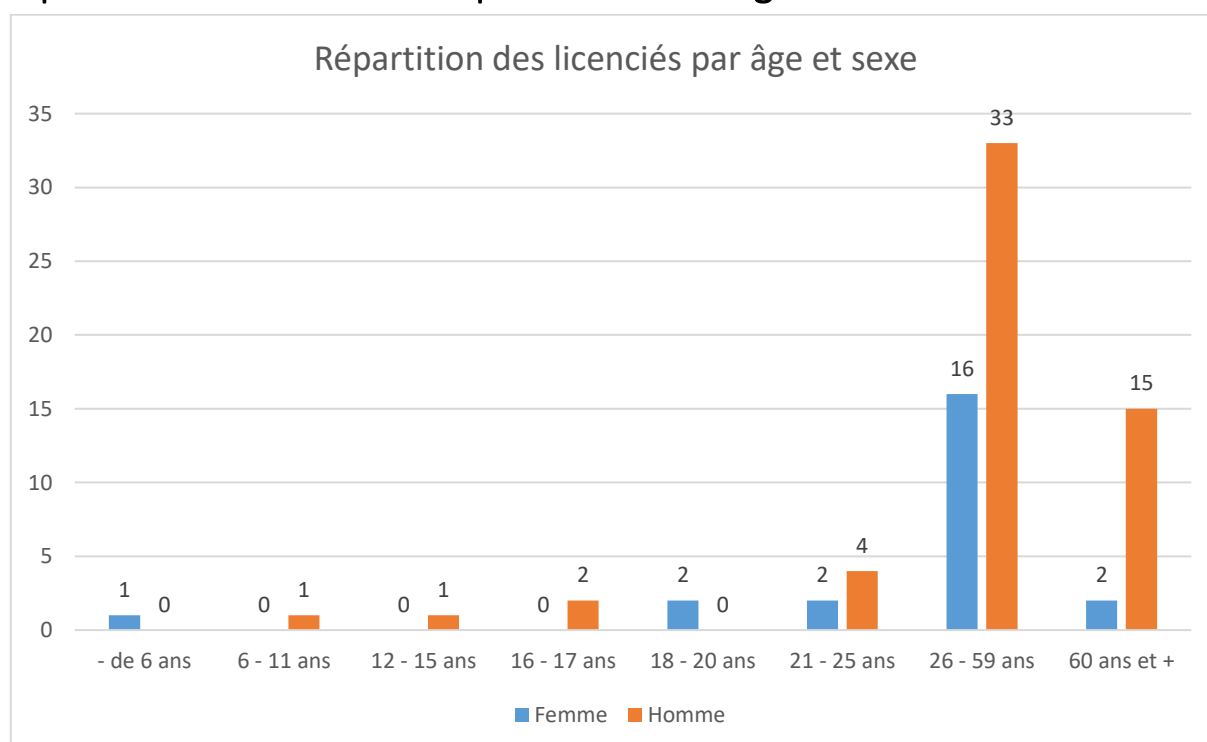
Le nom de notre association est toujours autant justifié par la provenance de ses membres : 16,5 % issus de la ville de Nancy et 25,3 % des autres communes de la métropole, soit un total de 41,8 % de la métropole.

Sigles :

- MGN : Métropole du Grand Nancy (20 communes : Art-sur-Meurthe, Dommartemont, Essey-lès-Nancy, Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Ludres, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps, Tomblaine, Vandœuvre-lès-Nancy et Villers-lès-Nancy)
- M&M : Meurthe-et-Moselle

	Nancy	MGN hors Nancy	M&M hors MGN	Lorraine hors M&M	France hors Lorraine	Étranger
<b>Effectif</b>	13	20	25	15	4	2
<b>Taux</b>	16,5%	25,3%	31,6%	19,0%	5,1%	2,5%
<b>Cumul</b>	16,5%	41,8%	73,4%	92,4%	97,5%	100,0%

## 5.3 Répartition des 79 licenciés par tranches d'âge et sexe





Départ du siphon à la source de la Rochotte, Pierre-la-Treiche (cliché : M. Willié, 21 juin 2025)

## 6 Rapport d'activités

### 6.1 Activité du secrétariat (Dominique Gilbert)

- Bilan global de sortie du matériel : 97 fiches de sortie de matériels référencées dans le cahier au local
- Type de sortie : Club : 55
  - Encadrement : 36
  - Événementiel : 8
  - Stage : 4
  - Non renseigné : 2
- Domaine de pratique : Spéléologie : 77
  - Escalade-via ferrata : 11
  - Canyonisme : 5
  - Plongée : 4
  - Mine : 3
  - Photo : 1
  - Autres : 2
- Territoires de pratique :
  - Région Grand Est : 58
    - 54 (Meurthe-et-Moselle) : 44 soit 45 % des sorties, dont :
      - Spéléodrome : (42 % des sorties dans le 54)
      - Pierre-la-Treiche : (24 % des sorties dans le 54)
    - 55 (Meuse) : 11
    - 57 (Moselle) : 2
    - 88 (Vosges) : 1
  - Région Bourgogne-Franche-Comté : 26
    - 25 (Doubs) : 18
    - 21 (Côte d'or) : 4
    - 39 (Jura) : 2
    - 70 (Haute-Saône) : 2
  - Région Auvergne-Rhône-Alpes : 6
    - 38 (Isère) : 2
    - 01 (Ain) : 1
    - 07 (Ardèche) : 1
    - 42 (Loire) : 1
    - 73 (Savoie) : 1
  - Région Sud-Paca : 2
    - 04 (Alpes-de-Haute-Provence) : 1
    - 13 (Bouches-du-Rhône) : 1
  - Non renseigné : 2

- Sorties annoncées et publication dans *Le P'tit Usania* :

	Nombre	
	d'articles	de sorties annoncées
Janvier	6	3
Février	4	4
Mars	2	5
Avril	7	5
Mai	4	5
Juin	5	6
Juillet	5	8
Août	6	3
Septembre	5	5
Octobre	6	6
Novembre	3	5
Décembre	3	3
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>59</b>

Table de tous les articles parus dans le bulletin sur le site du club :

<https://usan.ffspeleo.fr/spip/spip.php?rubrique1>

- 16 P'tits CR sur la liste Usan

## 6.2 Canyonisme

Contrairement aux années précédentes, la section canyon reprend petit à petit vie avec le retour d'Emmanuel Belut. Ce dernier ayant été absent trois mois il n'a pas pu assurer une continuité des sorties, mais dénombre tout de même une sortie initiation en avril, un week-end dans le Tessin (Suisse) et quelques canyons en Grèce ou encore dans le Vercors.

## 6.3 Plongée souterraine (Théo Prévot)

La section plongée souterraine s'est bien dynamisée cette année, avec la poursuite du compagnonnage de trois de nos membres. Vivien Romuald a pu participer à un stage de formation personnelle d'une semaine dans le Lot, Charles Rouyer a lui aussi participé à une formation dans le Lot organisée par la FFESSM. Notons également le passage d'une certification Sidemount pour ces deux mêmes membres.

Parallèlement à ces formations, les entraînements en piscine nous ont permis d'initier quelques personnes, de répéter de nombreux exercices et se familiariser davantage avec les différents matériels. De nombreuses plongées en sites ouverts nous ont également permis de peaufiner et ajuster le matériel que ce soit à la gravière du fort en Alsace mais également en Bretagne.

Quelques sorties d'exploration ont également pu être réalisées, mais n'ont, à ce jour, pas permis de découverte majeure. Espérons que 2026 soit plus généreux sur ce point.

2025 marque aussi la mise en œuvre de notre « gros » compresseur qui, jusqu'à présent ne pouvait fonctionner du fait d'être trop énergivore en électricité. En décembre 2025 ce point est malheureusement controversé du fait d'une panne générale de courant.

- À de nombreuses reprises : travaux dans la source de la Rochotte (Meurthe-et-Moselle). Beaucoup de participants...
- 21 au 23 mars : formation Sidemount en Suisse. Plongeur : Charles Rouyer.
- 21 mars : plongée à la source du Planey (Haute-Saône). Plongeurs : Vivien Romuald et Théo Prévot.
- 20 avril : reconnaissance de plusieurs trous d'eau (Vosges). Plongeur : Théo Prévot.
- 10 mai : plongée des siphons amont de la Combe-aux-Prêtres (Côte d'Or). Plongeur : Vivien Romuald.
- 24 mai : plongée à l'émergence du Gouron (Doubs). Plongeurs : Vivien Romuald et Théo Prévot.
- 25 mai : plongée de reconnaissance dans la source du Lison (Doubs). Plongeurs : Vivien Romuald et Théo Prévot.

- 25 mai : plongée au gour de Bouclans (Doubs). Plongeurs : Vivien Romuald, Christophe Rognon et Sarah Monnin.
- 26 mai : plongée au gour de Bouclans (Doubs). Plongeur : Vivien Romuald.
- 27 mai : plongée à l'émergence du Gouron (Doubs). Plongeur : Théo Prévot
- 25 au 29 mai : stage plongée souterraine FFS dans le Lot. Plongeur : Vivien Romuald
- 13 au 15 juin : stage plongée souterraine FFESSM dans le Lot. Plongeur : Charles Rouyer.
- 28 et 29 juin : travaux dans la source de Bèze (Côte d'Or). Plongeurs : Vivien Romuald, Théo Prévot, Christophe Dépin et Jean-Luc Caron.
- 19 juillet : reconnaissance de la source du Maine (Doubs). Plongeur : Théo Prévot.
- 10 septembre : initiation à la plongée souterraine et entraînement au spéléodrome (Meurthe-et-Moselle). Plongeurs : Charles Rouyer, Delphine Loutz et Théo Prévot.
- 18 octobre : plongée à la source du Groin (Jura). Plongeurs : Vivien Romuald et Jean-Sébastien Remery.
- 8 et 10 novembre : plusieurs plongées dans les gours de Tourne (Ardèche). Plongeurs : Olivier Gradot, Charles Rouyer, Delphine Loutz, Hugo Simonard et Théo Prévot.
- 17 décembre : plongée à la source de la Dhuit (Haute Marne). Plongeurs : Charles Rouyer et Vivien Romuald.

2026 devrait être une bonne année pour la section plongée souterraine, nous espérons pouvoir apporter des découvertes sur le réseau de l'Aroffe souterraine et monter en compétence pour nous lancer à l'assaut de certains siphons du Doubs et d'ailleurs.

## 6.4 Travaux (Théo Prévot)

Toute l'année divers travaux d'aménagement / entretien sont réalisés au local (coupe de bois, mise en place d'éclairages extérieurs, entretiens divers, amélioration des installations existantes, etc.) par différents membres et sympathisants du club.

Des interventions du même ordre ont lieu également dans nos cavités locales.

Côté local club, au moins deux chantiers importants sont à mettre en œuvre :

- Renouvellement de la ligne d'alimentation électrique comprenant le redimensionnement du câble et surtout l'enfouissement de la totalité du linéaire. Le chantier se prépare doucement mais sûrement et devrait débuter début 2026.
- Réfection du solin de toiture au niveau du bureau.

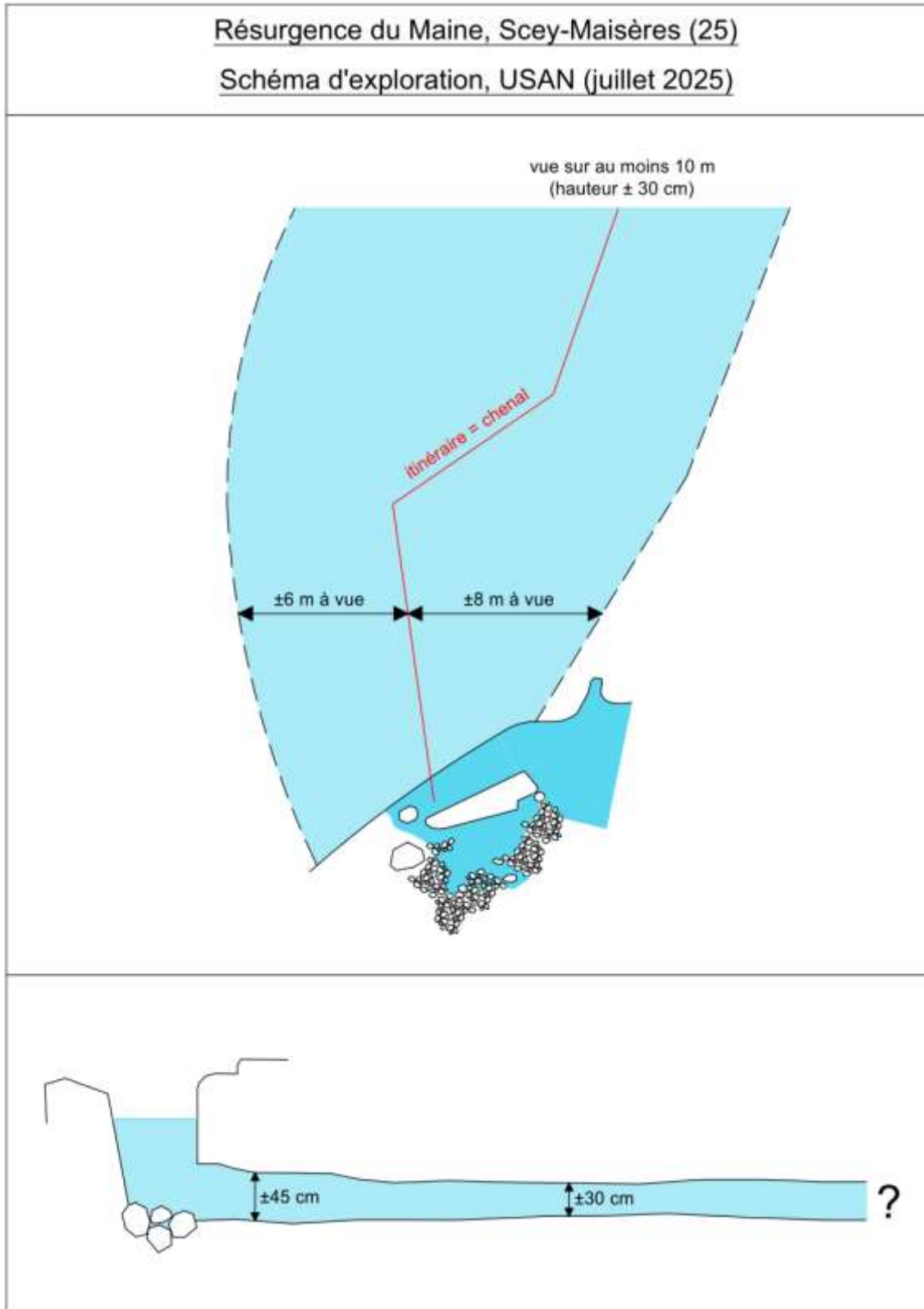
L'année 2025 est marquée par la parution du tome IV du bulletin *Travaux et recherches spéléologiques*. Bulletin de 48 pages au format A5, présentant l'histoire de la création de la galerie filtrante de Nancy, appelée aujourd'hui Spéléodrome de Nancy. Le bulletin est accompagné de photos et de plans historiques.

Côté recherches et explorations le club reste toujours acteur sur deux gros secteurs :

- L'Aroffe souterraine, les efforts 2025 se sont surtout concentrés sur ce réseau qui continue de faire parler de lui. Les travaux d'élargissement du laminoir dans le trou du Chalot ont porté leurs fruits, à ce jour, une seule personne a pu franchir l'obstacle et à sonder rapidement le siphon. Les délais n'ayant pas permis d'effectuer la plongée de ce dernier nous comptons sur l'année 2026 pour pouvoir y plonger. Le siphon 71 du Fond de la souche reste en suspens, nous espérons pouvoir effectuer une visite du terminus en 2026. Côté aval nous avons bien avalé... la suceuse à sédiments a montré satisfaction, les nombreuses séances passées sous l'eau ont permis de dégager une bonne quantité de matière. Nous comptons sur les crues hivernales pour remuer le fond et préparons déjà notre retour avec l'emploi très probable d'un compresseur de chantier afin de ne plus être limité en autonomie d'aspiration. Parallèlement au travail de terrain, nous avons pu avoir confirmation début juillet de la publication d'un article dans la revue *Karstologia*. La date de diffusion de l'article n'est à ce jour pas connue.
- Le réseau de Vauvougier a été un peu délaissé cette année, enfin partiellement car nous avons élargi un peu notre champ d'exploration. Début 2025, une escalade semblait donner sur une désobstruction prometteuse dans le réseau amont du puits Aga. Cette dernière n'a pas été revue depuis (désobstruction dans une coulée de calcite, tir peu concluant...). La source du Maine, principale résurgence d'eau de la vallée de la Loue compte tenu de son bassin d'alimentation, a pu être plongée le 19 juillet 2025. Plongée engagée du fait de la morphologie de la galerie, un laminoir bas de plafond ne présentant pas d'apéritif pour amarrer son fil. Un croquis de plongée a été réalisé et est disponible ci-dessous. Un travail de prospection a été

mené en amont du gouffre de Vauvougier, quelques petits phénomènes karstiques ont été identifiés et reconnus, mais ne présentent pas de suite notable. Une désobstruction dans une cavité voisine a également été rapidement abandonnée à la suite de problèmes d'évacuation de gaz. Le travail topographique du réseau se poursuit mais connaît un ralentissement général. Une visite dans le réseau des Photographes a permis de découvrir un puits en communication avec le réseau Fournier. Puits non connu historiquement.

Les efforts 2026 devraient principalement se porter sur le réseau de l'Aroffe dans lequel j'ai bon espoir. Le secteur Vauvougier n'est pas à mettre de côté, l'arrivée de nouvelles recrues pourrait permettre de redynamiser l'équipe. L'autorisation de plongée dans la source du Maine pourrait permettre d'entrevoir une suite, mais le siphon semble à l'heure actuelle peu évident à franchir.



## 6.5 Escalade (Théo Prévot)

L'année dernière marquait un nouveau départ pour la section escalade, avec l'apparition de nombreux grimpeurs, une dizaine d'Usaniennes et Usaniens. Soulignons la présence de jeunes grimpeurs avec de très bons niveaux comme Marius Deck commençant à jouer dans le 8a. N'étant pas notre cœur d'activité les pratiques se font surtout en petits groupes sans forcément passer d'information préalable. Rappelons que le club dispose de matériel (harnais, assureurs, dégaines, etc.) pour celles et ceux qui souhaiteraient pratiquer ou faire découvrir l'activité à des proches.

Parmi les sites visités cette année nous pouvons citer : Baume les Dames, une falaise privée du côté de Liverdun, Saint Mihiel, Audun-le-Tiche, le Lac Blanc, Buoux, la Sarrazine, les Calanques, Arrête des Spitzkoepfe...

**Note importante, pour les membres susceptibles d'emprunter du matériel : les fabricants de cordes font de plus en plus de modèles colorés y compris pour les cordes semi-statique et hyper-statique. Bien que les cordes soient clairement identifiées au niveau du marquage (présent aux deux extrémités de la corde), je vous demande de redoubler de prudence lors d'emprunts. Nous disposons également au niveau du club de cordes d'escalade multi-label dont le diamètre peut surprendre par sa finesse, ces cordes demandent une certaine technicité et ne conviennent pas à toutes les pratiques veuillez donc à bien adapter le type de matériel choisi. En cas de doute n'hésitez pas à me contacter.**

## 6.6 Matériel – EPI (Théo Prévot)

Pas de grosse révolution pour cette année 2025, les anneaux de sangle cousue et les brins de Pure Line mis en service l'année dernière semblent trouver bon usage ce qui est plutôt satisfaisant. Un petit article a permis de partager à la communauté spéléo la méthode que nous employons pour la terminaison des brins de Pure Line.

De nombreuses séances au local ont permis de débiter la lourde tâche d'informatisation de notre base de données des EPI. Le projet de développement de notre propre application semblant branlant, une base de données sous format Excel semble préférable. Merci à toutes les personnes se mobilisant pour cette mise en œuvre, le travail est loin d'être abouti, mais il le sera en poursuivant nos efforts. Nous noterons l'obtention de la certification de vérificateur EPI proposé par Petzl de deux de nos membres du club.

Les séances au local ont également permis un gros tri et rangement des locaux avec la mise en œuvre d'un nouvel étiquetage pour le rangement des combinaisons et des cordes. Un problème persiste sur le rangement des connecteurs métalliques, il nous est quasiment impossible d'obtenir un rangement propre des mousquetons, sans parler des mélanges de plaquettes. Outre l'aspect rangement ceci implique des pertes ou entrées injustifiées de matériel auprès de celles et ceux qui empruntent des chaînes en supposant qu'il y ait 10 connecteurs et plaquettes identiques. Nous sommes donc tous concernés par ce point que ce soit lors du rangement, mais également de l'emprunt. Pour rappel, ce n'est pas parce que le précédent n'a pas forcément remis le matos convenablement que je suis obligé de faire de même. On retrouve cette problématique au niveau des minikits secours où les gourdes sont souvent laissées pleines ou encore le contenu laissé dans l'humidité, s'il vous plait, privilégiez le séchage avant retour, quitte à retourner le matériel plus tard.

L'acquisition fin 2024 d'un dynamomètre EPI n'a pas été un investissement en vain puisque ce dernier a notamment été utilisé lors des essais sur cordelettes réalisés par la CREI (rapport disponible ici : <https://crei.ffspeleo.fr/Retex/>).

Pour mémoire, le club, sous la responsabilité de Théo Prévot, mobilise une quantité de matériel relativement importante dans le réseau de Vauvougier (commune de Malbrans, département du Doubs). À ce titre, peu de matériel pourra se voir réutilisé car en fin de vie une fois l'exploration jugée terminée et l'ensemble du trou déséquipé. Au premier janvier 2025 l'estimation faite tourne aux alentours de 900 m de corde déployés sous terre pour environ 190 amarrages mobilisés (Clown, plaquettes inox, maillons rapides, cordelettes hyper-statiques...). L'ensemble de ce matériel n'est bien évidemment pas mobilisé en vain.

Note importante, nous découvrons au hasard d'échanges que la société Barrabes avec laquelle nous avons un partenariat depuis 2021 a réduit ses antennes, nous coupant de nos privilèges. Je suis actuellement en communication pour tenter un retour au partenariat. Le cas contraire, je serai contraint de poursuivre mes recherches auprès d'autres fournisseurs.

## 6.7 Milieux anthropiques et artificiels (Pascal Houlné)

La Lorraine et plus largement la région Gand Est ne manque pas d'atouts pour satisfaire l'avidité et la curiosité des adeptes du monde souterrain et ce qui a été creusé par l'homme représente une grande diversité : carrières souterraines, mines, réseaux d'eau, sapes militaires et autres souterrains parfois en sites protégés (site archéologique de Grand, etc.).

Comme chaque année, il est difficile de recenser toutes les activités des Usaniens en milieu anthropique mais sans nul doute nombreuses et variées.

Deux points forts en 2025, le spéléodrome et la mine de Maron Val-de-Fer.

### Le spéléodrome

Un petit groupe a décidé de clarifier l'historique de ce réseau qui avait déjà fait l'objet de plusieurs documents de présentation mais qui manquaient de précisions concernant de multiples aspects.

Un travail de recherche a été entrepris aux archives municipales de Nancy, aux archives de la Métropole du Grand Nancy, aux archives du département de Meurthe-et-Moselle et, en parallèle, d'aller vérifier certaines informations dans le réseau.

Ces recherches ont permis d'élaborer un nouveau document de 48 pages en format A5 facile à manipuler et édité par le club.



Sommaire	
SOMMAIRE	
GALERIE CAPTIVITE ET FILTRANTE DE VILLERS-LÈS-NANCY	3
GROTTE À ALIMENTS NANCY 200 BALL DE NOTANON	3
LE CONTEXTE	
LE RAYON DE PLAVE	5
LE NOUVEAU DOTAL DE 1897	9
LES TRAVAUX DE 1895 À FIN 1906	10
L'ÉVOLUTION DU NIVEAU D'EAU CAPTE	20
LE CÔTÉ DES TRAVAUX	21
LE SPÉLÉODROME	22
EN RÉSUMÉ	24
Annexes	26
RÉFÉRENCES	36
LES SIGNES D'INFORMATION	38
TABLE DES BILLETINS TRAVAUX ET RECHERCHES SPÉLÉOLOGIQUES	
Tom I (1942)	43
Tom II (1948)	44
Tom III (1964)	45
INFORMATIONS DE LA RÉDACTION	47

Cela fait plusieurs années qu'il est envisagé, mais le dégagement des gravats et autres objets hétéroclites qui encombrant la base du puits de la Haute-Borne n'a pas été réalisé. Pour rappel, le puits a été rouvert et sécurisé, des échelles ont été remplacées au niveau supérieur.

Il est prévu que tous les matériaux non polluants seraient stockés dans un renforcement juste en face de l'accès au puits et les autres matériels tels que pneus, bidons, etc. seraient remontés en surface.

Un essai de double tyrolienne en va-et-vient a été testé avec succès cette année au club. Les amarrages nécessaires devraient être installés prochainement. Le nettoyage est une opération qui va nécessiter au minimum une dizaine de personnes en simultané sur le chantier. La gestion du Spéléodrome relevant d'une convention avec la Liges, peut-être serait-il envisageable que cela puisse se réaliser avec l'appui et la participation de la commission Pepel de la Ligue régionale (Protection, environnement, patrimoine et équipement de la Liges).



## Maron-Val de Fer

### Rappel du cadre des interventions

La convention entre l'Usan et la communauté de communes de Moselle-et-Madon (CCMM) date de juin 2021. Elle a succédé à une première convention de juin 2017 conclue avec la ville de Neuves-Maisons mais mise en œuvre que tardivement à partir du second semestre de 2018.

De 2018 à 2025, 77 journées de visite ont été effectuées dont 66 journées dans le cadre de la convention avec la CCMM. À l'issue de chaque visite, un compte-rendu est établi précisant les noms des participants et nos observations. Il est ensuite transmis au vice-président de la CCMM et au directeur du service de l'eau et de l'assainissement, mais aussi aux participants usaniens des visites et au président de l'Usan.

En contrepartie, le club perçoit une subvention annuelle prévue par la convention.

La mine est un lieu sensible pour la CCMM car une grande part de l'eau drainée par les galeries est récupérée à l'exhaure du bord de la Moselle pour alimenter le réseau de plusieurs communes couvrant les besoins de 12 à 15 000 habitants selon les saisons.

### L'activité 2025

Malgré les années à patrouiller, il reste encore des secteurs mal maîtrisés et nous avons passé quelques journées à sillonner certains chantiers importants par leur taille mais aussi par leur entrecroisement entre des exploitations de plusieurs époques ce qui a compliqué la tâche.

Les quartiers anciens du XIX<sup>e</sup> demeurent les plus prisés de par la forme des galeries mettant en évidence les méthodes semi-artisanales de l'époque et étant souvent forcées dans des couches propices à la découverte de fossiles ; les amateurs ont du mal à résister.

Nous n'oublions pas pour autant ce pourquoi la communauté de communes nous mandate :

- Vérifier la bonne circulation des eaux captées se dirigeant vers l'exhaure,
- S'assurer du bon état des principaux cheminements et de rechercher des passages alternatifs aux éboulements qui se sont déjà produits (dont un majeur en 2022 dans une galerie principale) ou qui pourraient survenir,
- Contrôler les éventuelles incursions et suggérer les mesures à prendre lorsqu'elles se produisent (appréhensions d'éventuelles malveillances susceptibles d'affecter la potabilité de l'eau).

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars prochains. Si nos interlocuteurs élus demeurent les mêmes, à priori la collaboration entre le club et la CCMM devrait se poursuivre. Si des changements importants intervenaient, qu'en serait-il ?

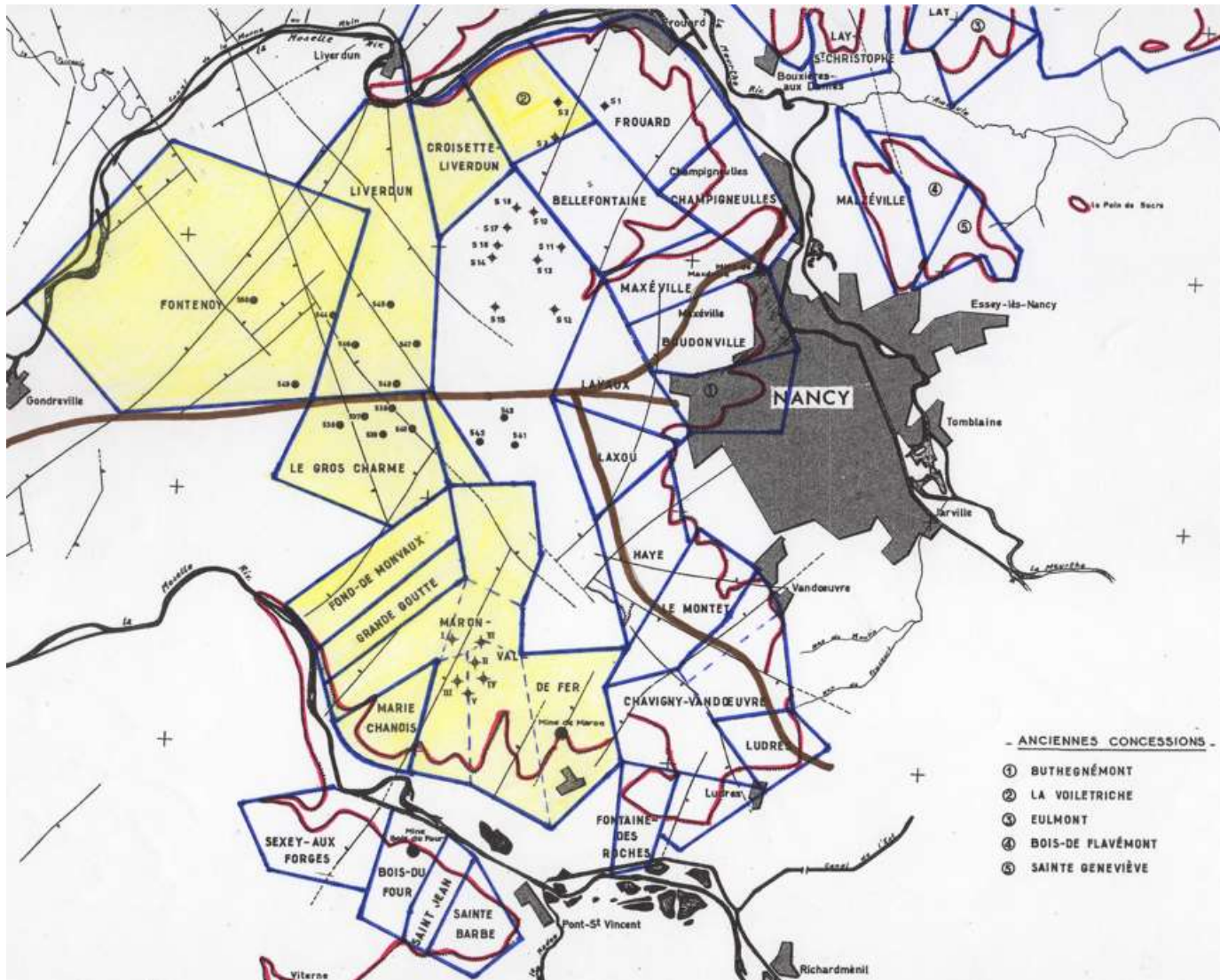


Un autre axe d'investissement est prévu pour 2026 avec au final peut-être un nouveau document de présentation, cela dépendra de ce que nous pourrons réunir comme matière.

Dans un premier temps, nous venons d'engager des recherches aux archives de Meurthe-et-Moselle (décrets, plans, etc.) permettant de retracer le plus précisément possible l'histoire de la constitution progressive de cet ensemble minier (concessions concernées avec leur périmètre, les concessionnaires de départ et leurs successeurs, etc.).

Vérifier sur le terrain les tracés des concessions en s'appuyant sur les textes d'abornement, les puits de recherches fort nombreux au XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup>, l'emplacement en surface des puits d'aéragage de l'exploitation, des carrières de calcaire utilisé comme fondant dans les hauts fourneaux, etc.

Cela devrait permettre d'élaborer un plan de surface détaillé du potentiel minier et des zones exploitées couvrant toute la partie de la Forêt de Haye se situant dans la moitié ouest de la boucle de la Moselle.

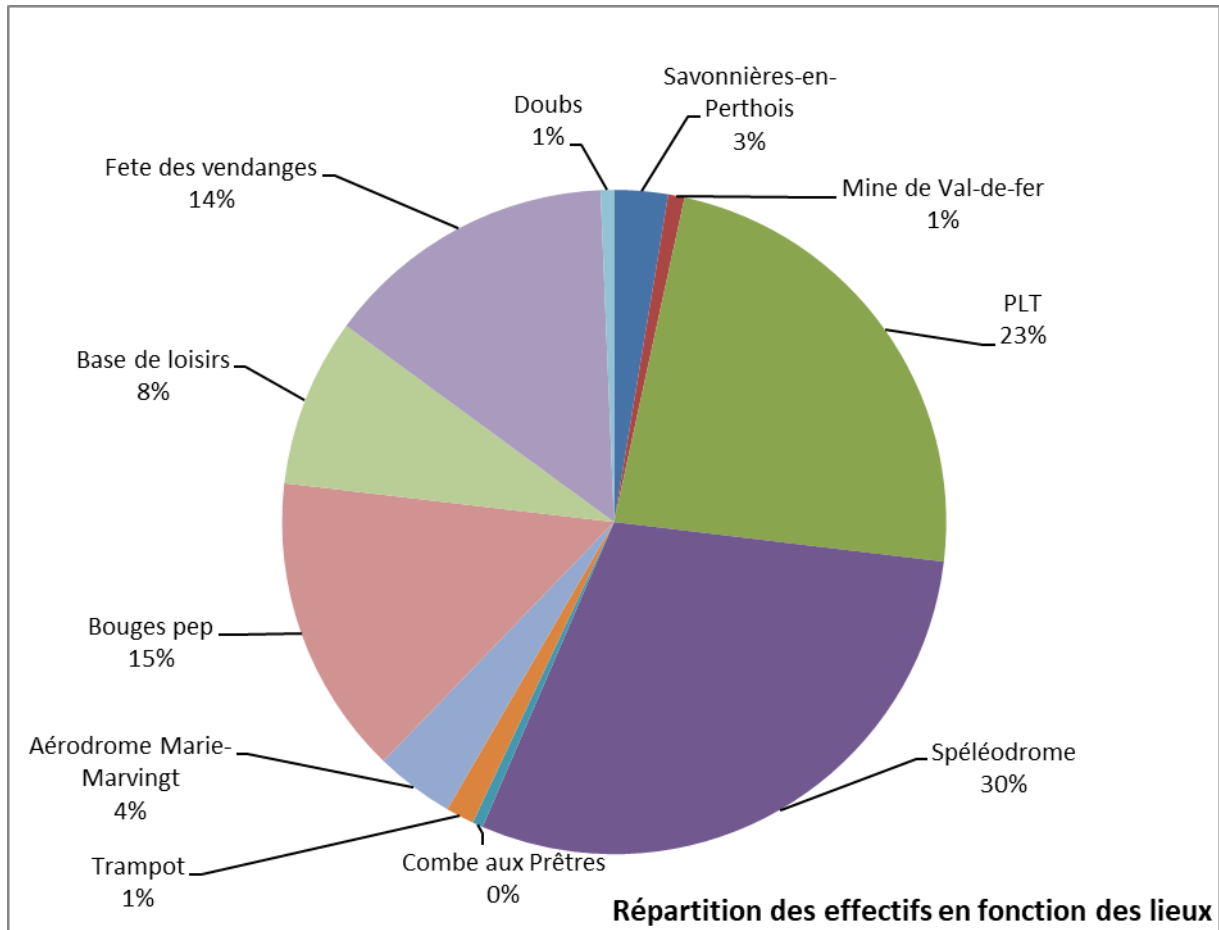


Une collaboration est peut-être envisageable avec l'APCI (association qui gère le musée de la mine à Neuves-Maisons) en fonction de l'intérêt ou non qu'elle pourrait y porter.

## 6.8 Activités éducatives et de découverte (Benoît Brochin)

Pour ma seconde année sur la gestion des demandes d'initiations, l'organisation s'améliore encore mais j'ai encore du travail et des améliorations à faire notamment dans la gestion de la prise des assurances et refacturation. La gestion des dédommagements n'est pas toujours aisée.

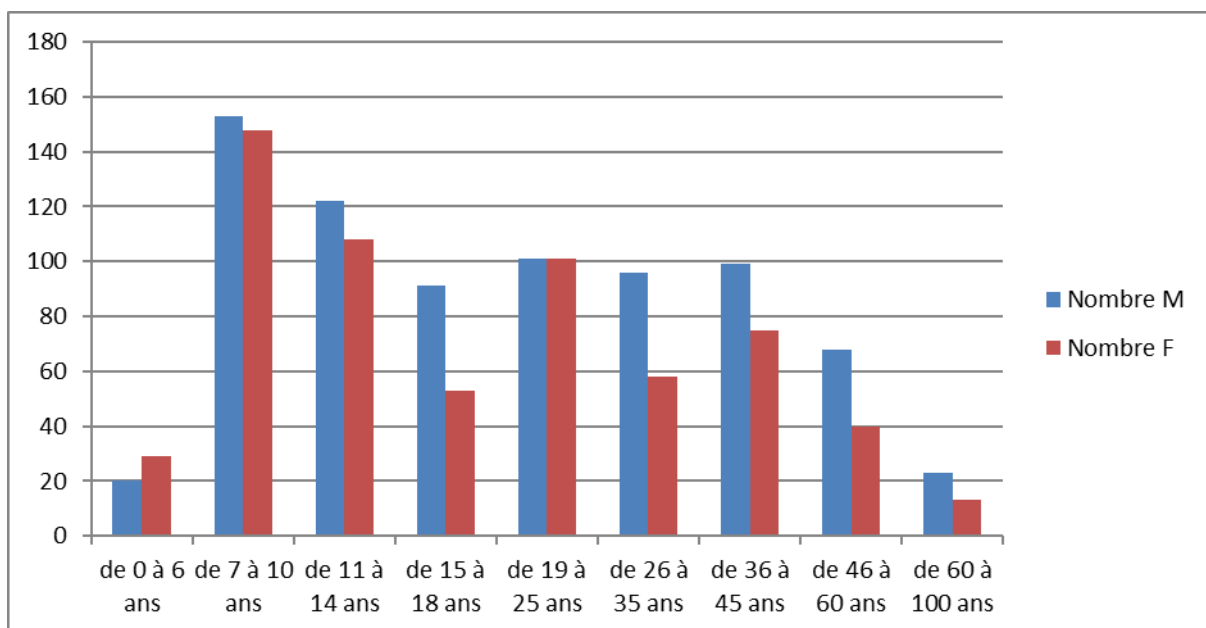
Malgré une légère baisse, les activités éducatives et de découverte pour l'année 2025 ont encore eu du succès pour cette année. Avec les différentes manifestations grand public et demandes particulières, nous arrivons à un total de 1 456 initiations sous diverses formes. Selon le type d'évènement, le public est différent. Toute activité confondue, l'effectif se répartit de la façon suivante en fonction des lieux :



Pierre-la-Treiche et le Spéléodrome remportent la plus grosse part du gâteau, mais les activités très ponctuelles au niveau du temps passé sur l'activité par les participants sont aussi importantes. Un tel niveau d'activité démontre le dynamisme du club pour faire découvrir et promouvoir la spéléologie.

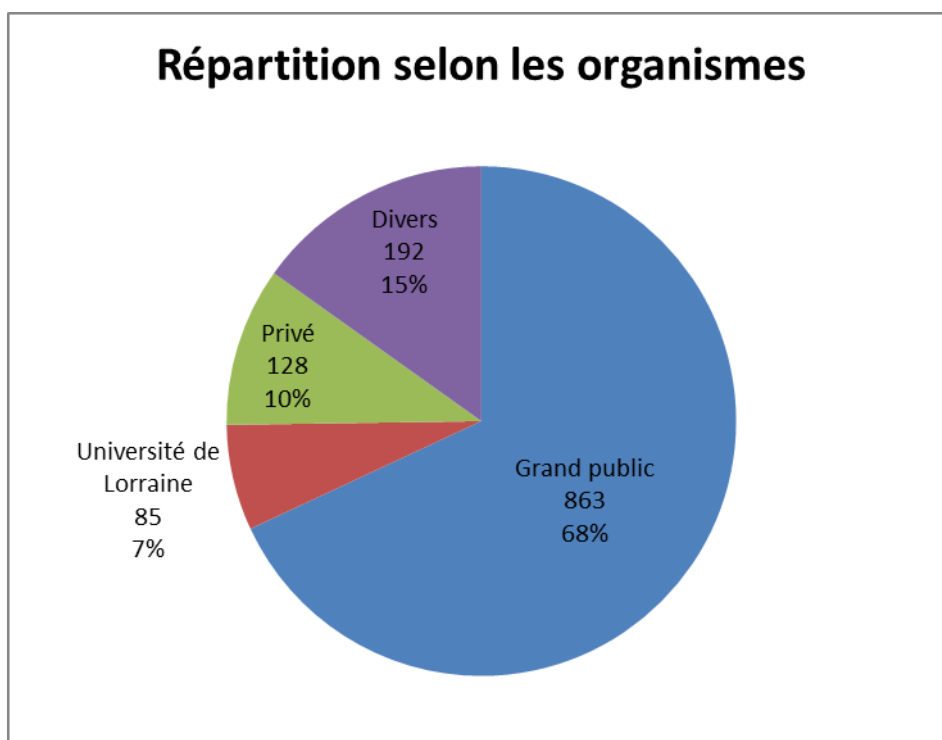
### Représentation des sexes et âges

Tous les âges sont concernés, même pour les 15-18 qui souvent représentent une minorité. Entre les hommes et les femmes, l'écart s'est creusé par rapport à l'an passé avec 48,4 % de femmes et 51,6 % d'hommes et pour cette année 2025 nous avons eu 44,7 % de femmes et 55,3 % d'hommes. La répartition se trouve dans le graphique suivant :

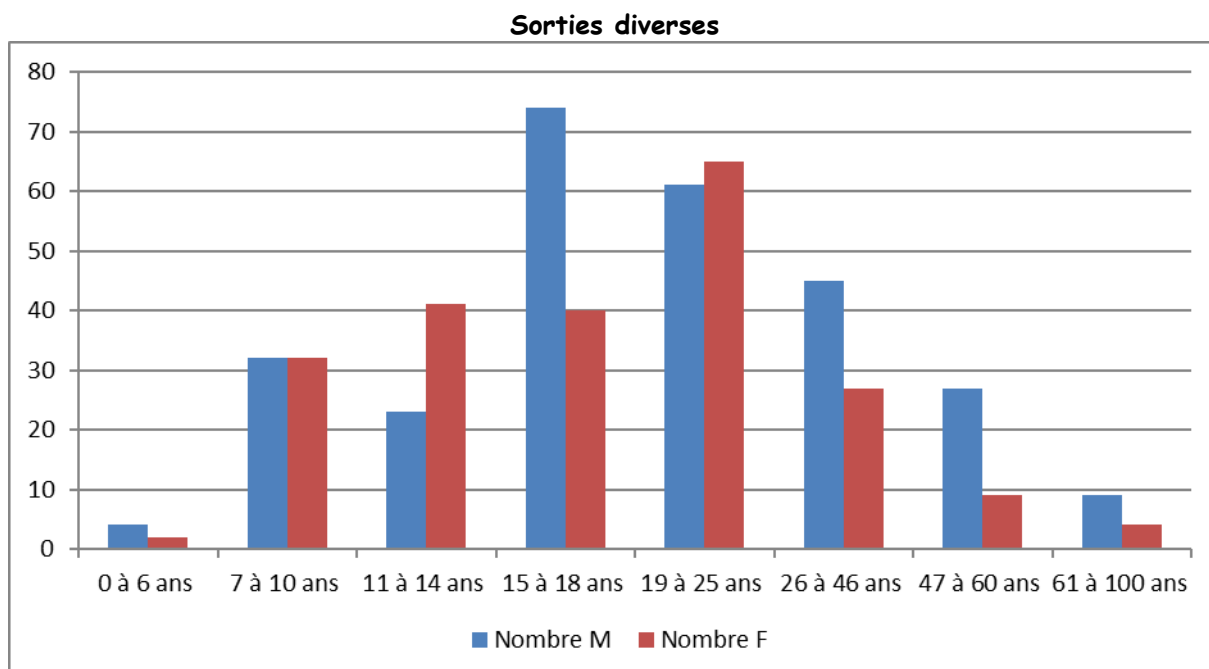


### Sources des sollicitations

Les manifestations grand public sont largement en tête avec près de 70 %, suivies par l'université de Lorraine et les classes olympiques. Les parties privées et divers représentent une très faible partie et sont celles qui sont proportionnellement le plus souvent chronophages en termes d'organisation mais nous avons souvent de bons retours.

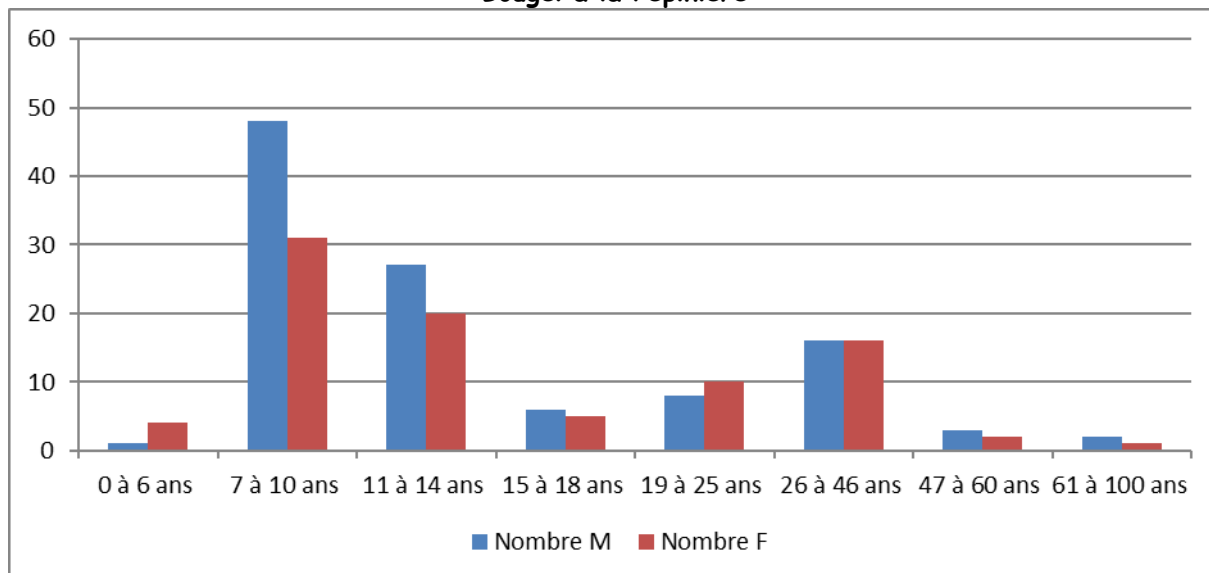


Comme annoncé en préambule, le public est différent selon les diverses manifestations. Parmi les principales, voici leur répartition :

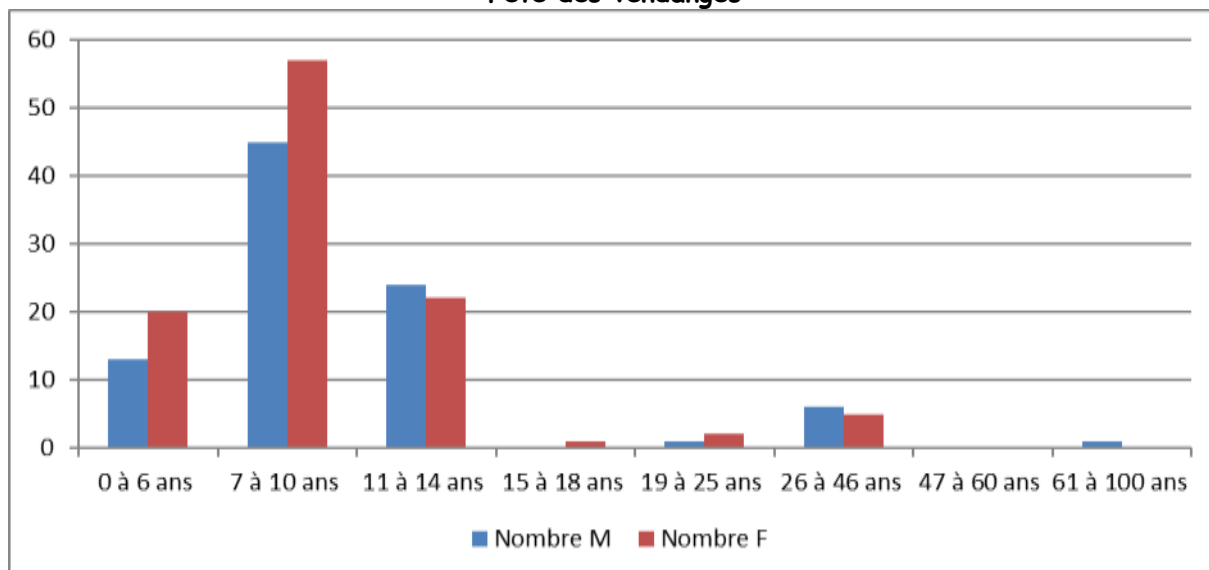


Pour les sorties diverses qui regroupent les diverses demandes de privés, entreprises ou associations, tous les âges sont représentés. Pour cette année, diverses autres demandes d'écoles ont été ajoutées dans ces statistiques, ce qui homogénéise les tranches d'âges.

**Bouge! à la Pépinière**



**Fête des vendanges**

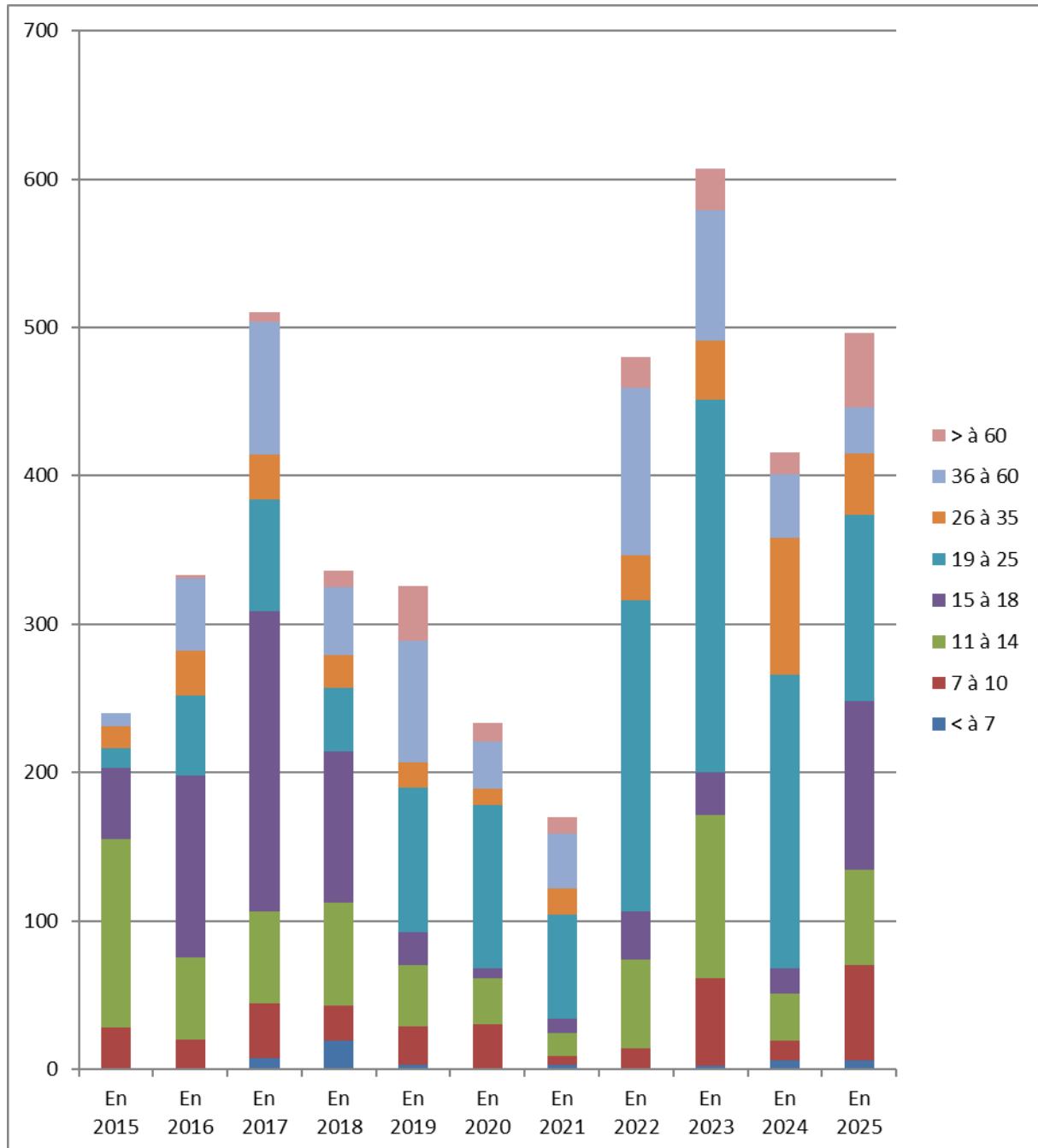


Pour Bouge! et la Fête des vendanges, des ateliers de montée sur corde étaient montés et ceux-ci attirent très majoritairement les enfants, les adultes n'osant pas franchir le pas ☺. Parmi les enfants, ce sont surtout les filles qui sont les plus téméraires sur ce genre d'activité.

**Évolution par rapport aux années précédentes.**

L'évolution des sollicitations extérieures exclut les classes olympiques et les différentes manifestations grand public. Elles sont hausses par rapport à 2024 mais encore en dessous de l'année record 2023.

Age	En 2015	En 2016	En 2017	En 2018	En 2019	En 2020	En 2021	En 2022	En 2023	En 2024	En 2025
< à 7	0	1	7	19	3	0	3	1	2	6	6
7 à 10	28	19	37	24	26	30	6	13	59	13	64
11 à 14	127	55	62	69	41	31	15	60	110	32	64
15 à 18	48	123	203	102	22	7	10	32	29	17	114
19 à 25	13	54	75	43	98	110	70	210	251	198	126
26 à 35	15	30	30	22	17	11	18	30	40	92	41
36 à 60	9	49	90	46	82	32	37	113	88	43	31
> à 60	0	2	6	11	37	12	11	21	28	15	50
<b>Total</b>	<b>240</b>	<b>333</b>	<b>510</b>	<b>336</b>	<b>326</b>	<b>233</b>	<b>170</b>	<b>480</b>	<b>607</b>	<b>416</b>	<b>496</b>



## 6.9 Gestion des assurances initiation (Christophe Prévot)

La FFS met à la disposition des clubs fédérés des assurances initiation de trois types : 1 Jour (A1J) à 7,20 € en 2025 (même tarif qu'en 2024) et 3 Jours (A3J) à 15,50 € (même tarif qu'en 2024) selon la période de couverture désirée, et assurance de masse journalière (AMJ) à 112 € (+3 € par rapport à 2024), rentable à partir de 16 personnes à assurer (le nombre maximum de personnes couvertes par l'assurance de masse est de 150) ce qui fait que nous contractons de plus en plus d'assurances de masse au détriment d'assurances individuelles 1 jour.

Le bénéficiaire d'une telle assurance est placé sous l'entière responsabilité du président du club qui la lui a délivrée. Le parrain est de fait le président du club qui peut déléguer cette fonction de parrainage. Tous les cadres fédéraux et membres du bureau sont déclarés comme parrains aptes à pouvoir acheter des licences initiation. En 2025, en plus du président, Benoît Brochin, Olivier Deck, Olivier Gradot, Pascal Houlné et Bruno Ragaru ont acheté des assurances.

L'achat de assurances initiation se fait exclusivement via internet sur la plateforme fédérale Aven (<http://aven.ffspeleo.fr>) par le parrain qui :

- Déclare la sortie (lieu et date), puis les bénéficiaires pour les assurances 1 jour et 3 jours, avant la date de couverture. L'enregistrement doit être fait avant 11 h 59 le jour de la sortie, avec les renseignements indispensables suivants pour chaque participant : nom, prénom, sexe, date de naissance et adresse du domicile. Concernant l'assurance de masse, il est obligatoire de tenir une liste le jour de la sortie comportant les mêmes renseignements individuels sauf l'adresse.
- Finalise l'achat en payant la facture, soit par prélèvement automatique sur le compte du club soit par carte bancaire en ligne (1 cas).
- Fait signer le bordereau de présence le jour de la sortie. Celui-ci doit être accompagné du mémento assurance que les initiés doivent lire préalablement. Concernant les mineurs, c'est l'adulte responsable qui signe le bordereau.

**Comparatif pluriannuel du nombre d'assurances prises au sein de l'Usan**

Année	Assurance 1 jour	Assurance 3 jours	Assurance de masse
2012	328	59	3
2013	227	23	3
2014	171	40	2
2015	313	22	4
2016	255	23	6
2017	303	37	8
2018	199	2	9
2019	228	5	10
2020	174	1	5
2021	158	1	5
2022	359	9	10
2023	305	4	18
2024	206	5	20
2025	219	12	14

Les 14 assurances de masse 2025 concernent :

- Activité d'initiation hors milieu souterrain au gymnase pour l'année ;
- Journée porte-ouverte au Spéléodrome pour la Fête de la nature le 25 mai : 36 personnes, dont 14 femmes et 22 hommes, 8 mineurs, 2 jeunes et 26 adultes (voir : Prévot Chr. (2025) - « Fête de la nature 2025 », LPU 326, Usan, Nancy, p. 4-5) ;
- Action pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de Marie Marvingt le 22 juin : 53 personnes, dont 17 femmes et 36 hommes, 45 mineurs, 1 jeune et 7 adultes (voir : Prévot Chr. (2025) - « 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Marie Marvingt », LPU 324, Usan, Nancy, p. 3-4) ;
- Animation pour l'action nancéienne Bouge ! les 28 et 29 juin : 244 personnes, dont 109 femmes et 135 hommes, 183 mineurs, 20 jeunes et 41 adultes (voir : Prévot Chr. -2025) - « Opération nancéiennes Bouge ! 2025 », LPU 326, Usan, Nancy, p. 5) ;
- Animation estivale à la Plage des 2 rives des 6 juillet, 30 et 31 août : 178 personnes, dont 91 femmes et 87 hommes, 117 mineurs, 11 jeunes et 50 adultes (voir : Prévot Chr. (2025) - « Animation 2025 à la base de loisirs estivale du Grand Nancy », LPU 327, Usan, Nancy, p. 5) ;
- Animation au parc de Mme de Graffigny dans le cadre de la 68<sup>e</sup> Fête des vendanges à Villers-lès-Nancy les 3, 6 et 7 septembre : 250 personnes, dont 141 femmes et 109 hommes, 235 mineurs, 3 jeunes et 12 adultes (voir : Prévot Chr. (2025) - « Fête des Vendanges 2025 », LPU 328, Usan, Nancy, p. 3-4) ;
- 3 groupes d'étudiants de plus de 15 personnes de l'université de Lorraine à Savonnières-en-Perthois le 5 février, au gouffre Hadès (Vosges) le 27 mai et au Spéléodrome le 10 septembre ;
- 5 groupes de plus de 15 personnes dans les grottes de Pierre-la-Treiche les 12 et 26 juin, 17 et 21 juillet et au Spéléodrome le 3 juin.

Rappel : les journées du patrimoine du 20-21 septembre et la journée « Spéléo pour tous » du 5 octobre étant proposées dans le cadre des Journées nationales de la spéléologie et du canyoning, la couverture assurance est prise en charge par la FFS. Elles ont concerné respectivement : 164 personnes dont 61 femmes et 103 hommes, 4 mineurs, 17 jeunes et 143 adultes (voir : Prévot Chr. (202) - « Journées du patrimoine souterrain 2025 », LPU 328, Usan, Nancy, p. 5) et 140 personnes dont 60 femmes et 80 hommes, 31 mineurs, 24 jeunes et 85 adultes (CR à paraître).

Les assurances de masse ont donc permis de couvrir plus de 1 185 personnes.

#### **Répartition par sexe et tranche d'âge des assurances individuelles (hors assurance de masse)**

	- de 18 ans		18 - 25 ans		26 - 60 ans		+ de 60 ans		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
A1J	36	26	20	30	29	62	3	13	<b>219</b>
A3J		3	4	5					<b>12</b>
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>29</b>	<b>24</b>	<b>35</b>	<b>29</b>	<b>62</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>231</b>

Soit en tout 92 femmes (39,8 %) et 139 hommes (60,2 %), 65 mineurs (28,1 %), 59 jeunes (25,5 %) et 107 adultes (46,3 %).

L'ensemble de toutes ces personnes font partie de la catégorie « membre stagiaire » de l'Usan et représentent un peu plus de 1 500 personnes pour l'année 2025 en comptant les personnes couvertes par les assurances de masse et les JNSC.

## **6.10 Activité au mur Provençal – Entraînement spéléo et escalade pour l'année 2025 (François Nus)**

2024 : 290 Usaniens, stagiaires et visiteurs sont venus pour 35 séances.

2025 : 351 Usaniens, stagiaires et visiteurs ont utilisé les 34 séances du mur Provençal.

Contrairement à l'année 2024 qui fût moyenne en termes de fréquentation, l'an 2025 qui s'est achevé s'est révélé nettement meilleur. Un grand MERCI à tous les Usaniens qui ont participé aux séances au mur Provençal du mardi soir. Qui a dit « aux After » à la sortie du gymnase ? Faut-il croire que la troisième mi-temps apporte son lot de participants... On retrouve, cette année 2025, à peu près la participation d'avant Covid.

Les pointes des fréquentations sont en avril et juin dû à la présence des étudiants de géologie qui viennent maintenant tous les ans s'initier au mur avant leur première visite souterraine dans le réseau Hadès à Trampot (88). Pour combien d'années encore ? Je ne saurais répondre. Le mois de mai fut écourté, justement en raison de l'annulation d'une séance pour la sortie terrain desdits étudiants qui se fait malheureusement le mardi.

Notons aussi qu'il n'y a pas eu d'accès au Provençal à cause de la chaleur en ce premier juin 2025 : la fermeture des gymnases étant ordonnée par la mairie de Nancy, jour pourtant prévu au calendrier scolaire. Les cordes ont été démontées par la suite par Théo et Christophe.

Une reprise en fanfare en septembre, même participation que juin sans les étudiants : là, l'explication est simple il y a eu pour la seule fois de l'année, en ce mois de septembre 2025 cinq séances. Il est toujours plus agréable d'avoir du monde présent pour occuper toutes les cordes installées.

Théo, Sylvain et moi-même espérons voir autant de personnes, venir aux séances, pour s'initier, progresser en techniques spéléo et même en escalade pour cette nouvelle année 2026.

Les grimpeurs au mur d'escalade ont été moins nombreux que l'an passé avec 12 grimpeurs recensés contre 26 personnes en 2024 !

En cette fin d'année 2025, je note que plusieurs séances ont été particulièrement actives, notamment sur les techniques de décrochage. Théo, Delphine, Sylvain, Éric, Olivier, Alexis ont particulièrement axé plusieurs séances sur les exercices de secours à personnes bloquées sur cordes, pour justement les re-descendre avec même des coupés de cordes ! On a bien rigolé quand, depuis le bas (tout le monde ne se mouille pas... hein !), on regarde la tête des « victimes » se faire couper devant leurs yeux la corde sur laquelle ils pendouillent ! Sûrement qu'ils pensent d'abord à leur anatomie d'entre jambes !

## Usania n° 29 - Assemblée générale du 7 février 2026

Comme l'année précédente et j'anticipe pour les futures : je remercie, particulièrement les Usaniens qui ont voulu aider à former et conseiller les participants. Merci donc à Sylvain et Théo qui assurent de leur présence régulière pour l'initiation des nouveaux, voire même des moins nouveaux, sans oublier Éric et Olivier qui donnent volontiers de leur temps et conseils.

Côté féminines, je note avec satisfaction que les présences ont augmentées avec la participation active de plusieurs Usaniennes dont Delphine en *pole position* suivie de Julie et Alisson.

65 présences féminines contre seulement 16 l'année précédente ! Un grand MERCI à elles.

Toutes les personnes qui ont fréquenté les séances d'entraînements aux techniques spéléologiques de progressions sur cordes : TSPC du jargon spéléo, sont vivement appréciées et félicitées pour leur présence et leur bonne humeur. Mais aussi pour les « After » : il n'y a que ça de vrai pour la cohésion !

À bientôt donc, nous vous attendons pour de nouvelles aventures au mur PROVENÇAL...

34 séances en 2025 pour 351 présences de :

- 266 Usaniennes / Usaniens licencié(e)s FFS 2025, dont 65 femmes et 201 hommes.
- 85 visiteurs ou stagiaires non licenciés, dont 42 femmes et 43 hommes.

Année 2025	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Totaux
Nb de spéléo	34	23	35	38	30	42	2	0	44	21	36	34	339
Nb d'escaladeurs	4	2	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	12
Nb de participants	38	25	37	40	30	44	2	0	44	21	36	34	351
Nb de séances	4	2	4	3	3	4	1	0	5	2	3	3	34

Âge (en Années) et Nombre de présences		Hommes licenciés FFS à l'Usan	Femmes licenciées FFS à l'Usan	Hommes non licenciés FFS	Femmes non licenciées FFS
<b>Maternelle : &lt;= 6</b>	0	0	0	0	0
<b>Élémentaire : 7 à 10</b>	2	0	0	1	1
<b>Collège : 11 à 15</b>	2	1	0	1	0
<b>Lycée : 16 à 18</b>	3	2	1	0	0
<b>Études supérieures : 19 à 25</b>	30	4	3	6	17
<b>Vie active : 26 à 60</b>	28	9	5	10	4
<b>Vie super-active : &gt;= 61</b>	5	2	1	2	0
<b>TOTAUX</b>	<b>70</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>22</b>

### Récapitulatif / Comparatif des années 2015 à 2025

Années	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Totaux
2015	48	28	71	28	17	20	0	0	38	8	?	?	258
2016	19	15	37	17	34	21	0	0	20	26	46	15	250
2017	38	11	26	25	43	24	2	0	20	16	34	20	259
2018	37	26	18	21	21	27	2	0	28	39	35	28	282
2019	47	6	44	24	34	7	5	0	33	37	57	42	336
2020	54	35	18	0	0	0	0	0	26	22	0	0	155
2021	0	0	0	0	0	22	0	0	43	40	36	17	158
2022	45	21	56	14	36	25	4	8	37	38	37	20	341
2023	39	16	32	26	52	21	0	0	28	25	27	22	288
2024	24	15	16	37	46	24	3	0	26	20	49	30	290
2025	38	25	37	40	30	44	2	0	44	21	36	34	351

## 6.11 Piscine (Éliane Prévot)

La fréquentation à l'activité piscine de l'Usan en 2025 est de 240 entrées pour 29 séances ce qui donne une moyenne de 8 personnes par séance et qui est stable par rapport à l'année 2024.

Par contre cette moyenne étant inférieure à 10, la facture de la Métropole est supérieure au montant total payé par les nageurs, les apnéistes ou les plongeurs avec bouteilles des jeudis soir !

## 6.12 Archives-Bibliothèque (Pascal Admant)

L'entretien, le stockage et le suivi du fond souffre toujours du manque d'un local à l'abri de l'humidité. Au minimum, le fond est stocké dans les locaux de la Liges à la Maison des sports de Tomblaine.

Pas d'action de rangement ou de commandes cette année.

La conférence sur l'Aroffe, présentée en juin 2024 à Laxou a été reconduite au CELT de Toul le 11 mars 2025.

## 6.13 Manifestations et festivités (Maud Rochatte)

### Fête de la Nature - 25 mai 2025 - Spéléodrome

Attendu : 14 spéléos.

Quasiment pas de retour.

### Fête du Patrimoine - 21 septembre 2025 - Spéléodrome

Repas prévu pour 25 personnes.

Quantités ont été parfaitement bien gérées, quasiment pas de retour.

Régal de pêches du jardin de Maud et Benoît en dessert.

### JNSC - 11 Octobre 2025 - Pierre-la-Treiche

Il pleut, mais on est heureux.

31 personnes prévues.

Comme décidé l'année dernière, j'ai changé de fournisseur de viande, c'est désormais l'EARL des Grives à Courcelles. Et quelle surprise !

J'avais commandé du lard et des côtes de porc, mais la qualité était tellement supérieure et les côtes tellement énormes, que j'ai dû congeler tout le lard pour l'année prochaine et une partie des côtes.

Pour ces trois repas, tout le monde a pu avoir le temps de se poser pour manger et partager un moment ensemble. Pour une fois, les retours ne sont vraiment pas excessifs

## 6.14 Participation aux stages départementaux et régionaux (Christophe Prévot)

En 2025 quatre stages régionaux étaient programmés. Tous ont reçu l'agrément fédéral et étaient donc inscrits au calendrier fédéral de formation. Tous ont pu se tenir et ont mobilisé de nombreux membres du club.

Stage	Cadres			Stagiaires			Total participants		
	Usan	Total	Taux	Usan	Total	Taux	Usan	Total	Taux
FP 1 et 2 - Ardèche 12-19 avril	3	12	25,0 %	2	17	11,8 %	5	29	17,2 %
FP 1 et 2 - Doubs 27 mai-1 <sup>er</sup> juin	5	20	25,0 %	9	26	34,6 %	14	46	30,4 %
FP 1 et 2 - Meuse 17-19 octobre	3	13	23,1 %	5	22	22,7 %	8	35	22,9 %
Photo - Doubs 28-30 novembre	4	10	40,0 %	3	28	10,7 %	7	38	18,4 %
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>55</b>	<b>27,3 %</b>	<b>19</b>	<b>93</b>	<b>20,4 %</b>	<b>34</b>	<b>148</b>	<b>23,0 %</b>

Les membres du club ont participé à ces stages de manière significative en représentant un total de 23,0 % des participants (20,4 % des stagiaires et 27,3 % des cadres) alors que l'Usan représente 18,8 % des licenciés de la région et 18,6 % de l'ensemble des cadres spéléos régionaux (20,5 % des cadres recyclés : 8 cadres spéléos recyclés sur 11 à l'Usan ; 39 cadres spéléos recyclés dans la région sur 59). Il est dommage que peu de membres

fassent le choix de profiter de ces stages en tant que stagiaires, le tarif étant très attractif et les stages étant aidés financièrement par la Ligue (50 % du coût) et le CDS (25 % du coût).



Réseau de la Combe aux Prêtres, Côte d'Or (cliché : O. Gradot, 25 octobre 2025)



Équipement falaise privée, Liverdun (cliché : A. Holland, 27 février 2025)

## 7 Rapport financier (Océane Prévot)

### Bilan financier 2025 au 31/12/2025

ACTIF		PASSIF	
Livret d'épargne	23 275,05	Report des exercices	22 944,88
Compte courant	15 537,78	Résultat de l'exercice 2025	426,62
Produits à recevoir	1 906,10	Charges à payer	8 627,91
Payé par avance	3 992,60	Perçu par avance	7 801,80
		Provisions	4 910,32
<b>TOTAL</b>	<b>44 711,53</b>	<b>TOTAL</b>	<b>44 711,53</b>

#### Commentaires :

- Concernant les subventions aux clubs de sport, la ville de Nancy étant passée à une gestion « en saison » en 2022, la subvention prévue en fonctionnement pour 2025-2026 (3 000 €) est donc versée en 2 fois : 60 % (1 800 €) à l'attribution et 40 % (1 200 €) après bilan annuel à produire en 2026. Notre comptabilité étant en année civile cela conduit à un produit à recevoir de 1 200 €. Les autres produits à recevoir concernent des retards de paiements d'assurances, de piscine et de vente de matériels (706,10 €).
- Les charges à payer correspondent à la commande de matériels de fin d'année (7 730,48 €) ainsi qu'au camp de fin d'année (897,43 €).
- Les charges et produits constatés par avance concernent les adhésions 2026 effectuées en 2025 entre septembre et décembre : elles apparaîtront dans l'exercice 2026.

### Compte de résultat normalisé 2025

Charges				Produits			
Intitulé	Code	Prévisionnel	Réalisé	Intitulé	Code	Prévisionnel	Réalisé
<b>Achats</b>	<b>60</b>			<b>Vente pdts, prestat°...</b>	<b>70</b>		
Achats stockés	602	3 500,00	4 793,85	Vente de produits	701	7 000,00	3 388,60
Achats de presta. de service	604	500,00	0,00	Prestations de services	706	24 200,00	18 691,63
Achats mat., équipement, trav.	605	24 506,00	12 302,76	Pdts des activités annexes	708	500,00	665,80
Achats non stockés	606	1 000,00	841,16	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>74</b>		
<b>Services extérieurs</b>	<b>61</b>			État : ANS - PSF	7401	2 500,00	1 922,00
Locations	613	3 000,00	3 308,35	État : Drajes - FDVA	7402	2 000,00	1 840,00
Primes d'assurances	616	4 000,00	3 607,66	CRGE : DiVA'P / InvEst	741		
Documentation	618	100,00		CD 54 : fonct.	742	1 000,00	700,00
				Nancy : fonct.	7431	2 000,00	3 000,00
				Nancy : projet	7432	2 000,00	0,00
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>62</b>			Codecom Moselle et Madon	7433	2 200,00	2 200,00
Publications	623	1 500,00	2 093,20	FFS : Faal	7471		365,00
Frais déplacements et missions	625	5 000,00	3 549,96	<b>Autres pdts gest° cour.</b>	<b>75</b>		
Frais postaux	626	200,00	194,92	Dons et abandons de frais	7541		3 583,45
Services bancaires	627	100,00	108,96	Mécénat	7542		
<b>Impôts et taxes</b>	<b>63</b>			Cotisations club	756	1 500,00	1 198,50
<b>Autres charges gest. Cour.</b>	<b>65</b>			<b>Produits financiers</b>	<b>76</b>	<b>500,00</b>	<b>325,05</b>
Défraiement des cadres	657	2 500,00	2 400,00	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>77</b>		<b>263,15</b>
Reversement FFS lic., ass., abon....	658	8 000,00	7 862,50	<b>Reprise sur amort. et prov.</b>	<b>78</b>	<b>1 006,00</b>	<b>1 006,00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>67</b>		<b>392,17</b>	<b>Transfert de charges</b>	<b>79</b>		

Usania n° 29 - Assemblée générale du 7 février 2026

Dotat° amortiss. prov. et eng.	68		4 910,32	Adhésions versées à la FFS	7911	7 500,00	7 643,25
<b>TOTAL</b>		<b>53 906,00</b>	<b>46 365,81</b>	<b>TOTAL</b>		<b>53 906,00</b>	<b>46 792,43</b>
Emplois contr. vol. en nature	86			Contr. vol. en nature	87		
Mise à disp. gratuite de biens	861	1 500,00		Dons en nature	870	1 500,00	
Personnes bénévoles	864	25 000,00	24 230,00	Bénévolat	875	25 000,00	24 230,00
<b>TOTAL</b>		<b>80 406,00</b>	<b>70 595,81</b>	<b>TOTAL</b>		<b>80 406,00</b>	<b>71 022,43</b>

Résultat de l'exercice 2025 au 31/12/2025 : +426,62 €

Commentaires :

- Les dons et abandons de frais comprennent des arrondis de paiements par trois membres (1,74 €), le don d'une association pour services rendus (31,75 €) et les abandons de frais pour les déplacements des bénévoles sur les manifestations grand public, déplacements en réunion, etc. (3 549,96 €).
- Les produits exceptionnels correspondent à des erreurs de versements (trop payé) ; les remboursements étant dans les charges exceptionnelles.
- La reprise sur provision de 1 006 € correspond à l'achat des deux détecteurs de gaz et d'une règle à jauger prévu fin 2024 mais régularisé début 2025.
- La mise en provision de 4 910,32 € est faite pour une commande de 40 lampes frontales non finalisée fin 2025 (910,32 €) et les travaux à venir au local (toiture, électricité, etc.) pour 4 000 €.
- Les dons en nature correspondent à la valorisation de la mise à disposition du gymnase par la ville de Nancy (subvention indirecte) dont le montant n'est pas encore connu à ce jour...
- Le bénévolat est valorisé à 10 € de l'heure (taux très bas...) pour un total de 2 423 h réalisées dans les encadrements d'animations et manifestations, visites pour la communauté de communes Moselle et Madon des mines, l'encadrement du gymnase, les travaux, la réalisation du bulletin *Le P'tit Usania* et les tâches administratives.

## Évolution des comptes sur quatre ans (période 2022-2025)

CHARGES	Code	2022	2023	2024	2025
<b>Achats</b>	<b>60</b>				
Achats stockés	602	3 111,55	3 457,93	3 364,64	4 793,85
Achats de prestations de services	604	253,50	546,11		
Achats matériel, équipement, travaux	605	16 514,90	18 973,92	27 937,80	12 302,76
Achats non stockés	606	139,63	117,80	776,94	841,16
<b>Services extérieurs</b>	<b>61</b>				
Locations	613	2 921,54	5 796,82	2 738,46	3 308,35
Primes d'assurance	616	3 398,93	4 310,85	3 885,39	3 607,66
Documentation	618	60,00			
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>62</b>				
Publications	623	1 846,68	1 627,32	1 014,60	2 093,20
Frais de déplacements et missions	625-657	6 546,45	6 918,30	6 685,65	5 949,96
Frais postaux	626	147,76	236,50	146,19	194,92
Services bancaires	627	59,22	78,96	108,96	108,96
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>65</b>				
Reversements FFS	658	7 672,00	7 307,50	7 454,50	7 862,50
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>67</b>		325,63	343,44	392,17
<b>Dotation aux amort., provisions et engagements</b>	<b>68</b>			1 006,00	4 910,32
<b>TOTAL</b>		<b>42 672,16</b>	<b>49 697,64</b>	<b>55 462,57</b>	<b>46 365,81</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>+4 519,05</b>	<b>+3 368,10</b>	<b>+631,33</b>	<b>+426,62</b>

PRODUITS	Code	2022	2023	2024	2025
<b>Vente pdts finis, prestations et services</b>	<b>70</b>				
Vente de matériels	701	6 585,22	3 360,00	4 298,44	3 388,60
Prestations de service	706	17 025,62	22 277,71	20 549,39	18 691,63
Produits des activités annexes	708	602,84	463,55	630,00	665,80
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>74</b>				
Subvention État : CNDS / ANS - PSF	7401	1 750,00	1 723,00	1 741,00	1 922,00
Subvention État : DRDJSCS / SDJES 54 - FDVA	7402	1 000,00	1 000,00	1 500,00	1 840,00
Subvention CR Grand Est	741	0,00	1 600,00		
Subvention CD 54	742	700,00	700,00	700,00	700,00
Subvention Ville de Nancy (Fonct. et projet)	7431/2	2 850,00	1 500,00	4 000,00	3 000,00
Subvention Codecom Moselle et Madon	7433	2 200,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
Subvention FFS : Faal	7471	1 400,00	900,00		365,00
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>75</b>				
Dons & abandons de frais	7541	4 383,85	2 770,75	6 860,76	3 583,45
Cotisations des adhérents conservées par le club	756	909,50	1 309,00	1 249,50	1 198,50
<b>Produits financiers</b>	<b>76</b>	112,18	256,22	433,30	325,05
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>77</b>				
Sur opérations de gestion	771		4 623,33	4 823,51	263,15
Sur exercices antérieurs	772		1 744,43		
<b>Reprises sur provisions</b>	<b>78</b>				1 006,00
<b>Transfert de charges (reversement FFS)</b>	<b>79</b>	7 672,00	6 637,75	7 108,00	7 643,25
<b>TOTAL</b>		<b>47 191,21</b>	<b>53 065,74</b>	<b>56 093,90</b>	<b>46 792,43</b>

Commentaires :

- Entre 2024 et 2025, les prestations de service ont baissé de 1 857,76 € (-9,0 %).
- De même, le niveau de subvention est en très légère baisse (-114 € ou -1,1 %).

## Exercice 2025 présenté en catégories

Catégorie	Dépenses	Recettes	Bilan
Administratif	847,61		-847,61
Assurances	3 607,66	3 834,70	+227,04
Banque postale	108,96	325,05	+216,09
Cotisations	7 838,50	8 841,75	+1 003,25
Dons		33,49	+33,49
Encadrements	2 400,00	2 360,00	-40,00
Envois postaux	61,42		-61,42
Erreurs de paiements	266,05	261,04	-5,01
Impression et comm.	2 352,31		-2 352,31
Manifestations	34 874,47	34 410,00	-464,47
Matériel	12 460,66	3 388,60	-9 072,06
Piscine	867,85	665,80	-202,05
Prestations service		5 589,00	+5 589,00
Provisions	4 910,32	1 006,00	-3 904,32
Subventions		10 307,00	+10 307,00
<b>TOTAL</b>	<b>70 595,81</b>	<b>71 022,43</b>	<b>+426,62</b>

Commentaires :

- L'ensemble des sorties de groupes est ventilé dans les assurances, encadrements, manifestations et prestations de service. Mais d'autres éléments entrent en compte (p.e., dans Manifestations il y a aussi le Patrimoine, les JNSC...).
- Les montants des cotisations sont ventilés en comptes 6581, 756 et 7911. Le bilan ne correspond pas au gain des cotisations clubs (1 198,50 €) car nous avons des dépenses d'adhésion sans recette (adhésion du club, adhésions offertes, etc.).

**Budget 2026**

Charges			Produits		
Intitulé	Code	Prévisionnel	Intitulé	Code	Prévisionnel
<b>Achats</b>	<b>60</b>		<b>Vente pdts, prestations...</b>	<b>70</b>	
Achats stockés	602	4 500,00	Vente de produits	701	5 800,00
Achats de presta. de service	604	5 500,00	Prestations de services	706	20 000,00
Achats mat., équipement, trav.	605	15 410,32	Pdts des activités annexes	708	700,00
Achats non stockés	606	1 000,00	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>74</b>	
<b>Services extérieurs</b>	<b>61</b>		État : ANS - PSF	7401	2 500,00
Locations	613	3 500,00	État : Drajes - FDVA	7402	2 000,00
Primes d'assurances	616	4 000,00	CRGE : DiVA'P / Inv'Est	741	
Documentation	618	100,00	CD 54 : fonctionnement	742	1 000,00
			Nancy : fonctionnement	7431	2 000,00
			Nancy : projet associatif	7432	2 000,00
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>62</b>		Codecom Moselle et Madon	7433	2 200,00
Publications	623	2 500,00	FFS : Faal	7471	
Frais déplacements et missions	625	5 000,00	<b>Autres pdts gestion courante</b>	<b>75</b>	
Frais postaux	626	200,00	Dons et abandons de frais	7541	
Services bancaires	627	100,00	Mécénat	7542	
<b>Impôts et taxes</b>	<b>63</b>		Cotisations club	756	1 500,00
<b>Autres charges gest. Cour.</b>	<b>65</b>		<b>Produits financiers</b>	<b>76</b>	<b>500,00</b>
Défraiement des cadres	657	2 800,00	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>77</b>	
Reversement FFS licences, assurances, abonnements...	658	8 000,00	<b>Reprise sur amort. et provisions</b>	<b>78</b>	<b>4 910,32</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>67</b>		<b>Transfert de charges</b>	<b>79</b>	
<b>Dotation am. prov. et eng.</b>	<b>68</b>		Adhésions versées à la FFS	7911	7 500,00
<b>TOTAL</b>		<b>52 610,32</b>	<b>TOTAL</b>		<b>52 610,32</b>
<b>Emplois contribut° vol. en nature</b>	<b>86</b>		<b>Contributions vol. en nature</b>	<b>87</b>	
Mise disposit. gratuite de biens	861	1 500,00	Dons en nature	870	1 500,00
Personnes bénévoles	864	25 000,00	Bénévolat	875	25 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>79 110,32</b>	<b>TOTAL</b>		<b>79 110,32</b>



De plus l'Usan a signé :

- Contrat d'engagement républicain des associations et des fondations en janvier 2022 ;
- Charte contre les discriminations du Grand Nancy en décembre 2011 ;
- Convention avec l'inspection académique de Meurthe-et-Moselle le 30/1/2001 ;
- Convention avec l'Agence nationale des chèques-vacances (coupons sport et chèques vacances) ;
- Convention avec la Caisse d'allocation familiale de Meurthe-et-Moselle.

L'Usan est également membre adhérent de :

- Parlement nancéien du sport (RNA : W543015763) situé 4 rue du Moulin de Boudonville à Nancy ;
- Association Clairlieu Animation (RNA : W543002023), gérante de la MJC Jean-Savine située boulevard des Essarts à Villers-lès-Nancy ;
- Association socioculturelle « Pôle Action Jeunesse » (RNA : W543002527) située au 17 bis rue du Haut de la Taye à Villers-lès-Nancy.

Enfin, l'Usan dispose de l'**agrément Jeunesse et éducation populaire**, renouvelé le 25/8/2023 sous le numéro 2023-JEP-54-001.

### **Activités pratiquées**

L'Usan pratique toutes les activités couvertes par l'assurance de la Fédération française de spéléologie, en relation avec les deux activités fédérales que sont la spéléologie et le canyonisme.

Au sein du club toutes les activités **sportives, scientifiques, culturelles et artistiques, promotionnelles et éducatives, de protection et de secours**, liées de près ou de loin à la **spéléologie** et au **canyonisme** sont pratiquées sous la direction de cadres du club dont les compétences sont reconnues soit par un **diplôme fédéral**, soit par une **longue expérience**. La pratique se fait à l'intérieur de quatre domaines principaux :

- spéléologie traditionnelle d'exploration et de visite en grottes et gouffres,
- spéléologie en milieux anthropiques comme les souterrains, mines, sapes et carrières souterraines,
- plongée souterraine,
- canyonisme,

et selon l'opportunité : spéléologie exceptionnelle sous-glaciaire, volcanique, etc.

Afin de pouvoir prospecter et réaliser des explorations dans tous les milieux, les membres pratiquent la via ferrata, l'escalade, la montagne, le ski, la randonnée pédestre, la natation, la plongée sous-marine, le camping... et toute autre activité reconnue par la Fédération française de spéléologie.

Dans cette optique, des **entraînements hebdomadaires** ont lieu sur un mur d'escalade – dont des voies sont réservées à la pratique spéléologique – au gymnase Provençal (Nancy) et à la piscine de Laneuveville-devant-Nancy en dehors des vacances scolaires : ces activités régulières permettent non seulement aux membres de s'entraîner et conserver une forme physique acceptable, mais aussi de créer et maintenir des liens entre les adhérents.

Afin de **promouvoir la spéléologie et le canyonisme** et de **s'ouvrir à de nouveaux adhérents**, l'Usan organise (ou participe à) régulièrement des **sorties d'initiation et découverte** et des stands de présentation auprès de **publics variés** (MJC, services des sports des communes, établissements scolaires, universités, etc.) ainsi qu'à l'occasion de **manifestations** comme les Journées nationales de la spéléologie et du canyonisme<sup>4</sup>, les Journées européennes du patrimoine, l'action Bouge ! et la journée des associations à Nancy, la Fête de la nature et la Fête des vendanges à Villers-lès-Nancy, etc.

Enfin, dans le cadre de ses activités en lien avec la **protection de l'environnement**, l'Usan organise (ou participe à) des conférences et des opérations de protection du milieu souterrain.

### **Les membres**

Depuis les années 90 l'Usan est, de par son effectif licencié, parmi les quatre plus gros club de la Fédération française de spéléologie.

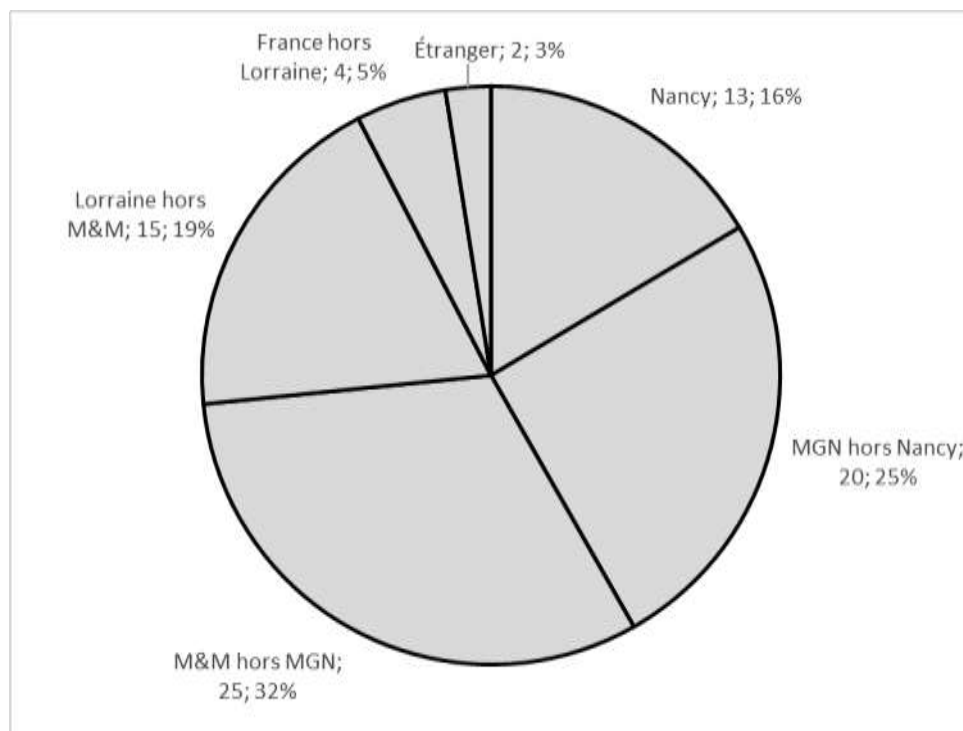
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Effectif licencié à l'Usan</b>	<b>76</b>	<b>77</b>	<b>83</b>	<b>96</b>	<b>81</b>	<b>87</b>	<b>85</b>	<b>79</b>	<b>79</b>
<b>Effectif fédéral</b>	7 135	7 109	7 085	6 726	6 661	7 050	7 200	7 554	7 441
<b>Représentativité de l'Usan</b>	1,1 %	1,1 %	1,2 %	1,4 %	1,2 %	1,2 %	1,2 %	1,0 %	1,1 %
<b>Nb de clubs fédéraux</b>	420	409	407	391	387	383	376	380	375
<b>Effectif moyen des clubs fédéraux</b>	16,6	16,9	17,0	16,8	16,7	17,9	18,6	19,1	19,3

<sup>4</sup> Site fédéral présentant les journées : <http://jnsc.ffspeleo.fr>

## Usania n° 29 - Assemblée générale du 7 février 2026

En 2025, l'Usan est le 4<sup>e</sup> plus gros club de la Fédération en termes d'effectif. L'Usan a un **effectif supérieur à 46 des 76 comités départementaux** et à **deux** (Antilles-Guyane et Corse) **des 14 comités régionaux** de la Fédération.<sup>5</sup>

### Répartition géographique des membres licenciés en 2025 :



En 2025, 16,5 % des membres licenciés résident dans la commune de Nancy.

41,8 % des membres résident dans la Métropole du Grand Nancy.

#### Légende :

- MGN : Métropole du Grand Nancy
- M&M : Meurthe-et-Moselle

### Pratique féminine en 2025 :

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Proportion féminine
Club Usan	23	56	29,1 %
Départementale (CDS 54)	26	66	28,3 %
Régionale (Liges)	118	302	28,1 %
Nationale (FFS)	2 211	5 230	29,7 %

### Bénévoles réguliers en 2025 :

Conseil d'administration : 8 hommes (dont président)  
4 femmes (dont trésorière et secrétaire)

Responsables de commissions : 32  
(dont 3 femmes)

### Cadres sportifs bénévoles et autres diplômés en 2025 :

- Cadres fédéraux de spéléologie : 12 (dont 2 initiatrices, 9 initiateurs et 1 moniteur)
- Cadres fédéraux de canyoning : 2 (dont 2 initiateurs)
- Autres cadres du club non diplômés : 23
- Diplômes fédéraux d'Assistance à victime (Spéleo-secours français) : 3
- Nombreux titulaires de :
  - Licence Staps : 2
  - BEES : Activités de la natation. : 1  
Activités physiques pour tous : 1  
Aïkido : 1
  - Diplôme d'animateur ou directeur d'ACM : Bafa ou BAFD
  - Diplôme de secouriste : BNS, AFPS, CSST, PSE ou PSC
  - Diplôme de plongée de la FFESSM et Padi

<sup>5</sup> Source : *Le Descendeur*, document annuel d'AG de la FFS

## Usania n° 29 - Assemblée générale du 7 février 2026

Répartition par tranche d'âge et sexe des membres licenciés en 2025 :

	- de 6 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-25 ans	26-60 ans	61 ans et +	Total
<b>Homme</b>		1	3	4	34	14	<b>56</b>
<b>Femme</b>	1	0	0	4	16	2	<b>23</b>
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>50</b>	<b>16</b>	<b>79</b>

Âge des membres licenciés en 2025 :

- Âge moyen : 44,9 ans (Meurthe-et-Moselle : 46,1 / Grand Est : 45,6 / National : 45,0)
- Âge médian : 46 ans (Meurthe-et-Moselle : 47 / Grand Est : 45 / National : 46)
- 1<sup>er</sup> quartile : 29 ans (Meurthe-et-Moselle : 30 / Grand Est : 31 / National : 31)

Participation à la vie fédérale par des membres du club (postes occupés en 2025) :

- Au niveau fédéral :
  - 1 membre dans la commission de « Surveillance des opérations électorales »
  - 1 membre dans la commission « Financière et statistiques », président adjoint
  - 1 membre dans la commission « Statuts et règlements »
  - 1 membre dans la commission « Documentation »
  - 1 membre dans le Fond d'aide aux actions locales
  - 1 membre dans le Groupe d'étude technique de l'École française de spéléologie
- Au niveau régional (Ligue Grand Est de spéléologie) :
  - Président
  - Trésorier
  - Directeur de la commission « Audiovisuelle »
  - Directeur de la commission « Bibliothèque »
  - Directeur de la commission « Publications »
  - Vérificateur aux comptes
- Au niveau départemental (Comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle) :
  - Président adjoint
  - Trésorier
  - Secrétaire
  - 1 administratrice et 2 administrateurs
  - Webmestre
  - Vérificateurs aux comptes
  - Représentant du CDS 54 au CoPil PSF régional

### Assurances fédérales individuelles 1 jour et 3 jours délivrées

	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Nb de mineurs	43	48	43	24	65	<b>223</b>
Nb d'adultes	115	311	256	187	166	<b>1 035</b>
<b>Total Usan</b>	<b>158</b>	<b>359</b>	<b>299</b>	<b>211</b>	<b>231</b>	<b>1 258</b>
Total Grand Est	566	927	931	720	714	<b>3 858</b>
% Grand Est	27,9 %	38,7 %	32,1 %	29,3 %	32,4 %	<b>32,6 %</b>
Total France	5 356	6 341	5 479	5 053	5 307	<b>27 536</b>
% France	2,9 %	5,7 %	5,5 %	4,2 %	4,6 %	<b>4,6 %</b>

Sur les 5 dernières années l'Usan a délivré 1 258 assurances fédérales individuelles 1 jour et 3 jours. Cela représente **environ le tiers des licences délivrées dans la région Grand Est et 4,6 % du nombre total de celles délivrées sur toute la France** par l'ensemble des clubs, comités départementaux et régionaux.<sup>5</sup>

### Assurances fédérales collectives contractées

	2021	2022	2023	2024	2025	Total
<b>Total Usan</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>14</b>	<b>66</b>
Total Grand Est	6	12	37	28	29	<b>112</b>
% Grand Est	83,3 %	83,3 %	48,6 %	67,9 %	48,3 %	<b>58,9 %</b>
Total France	65	111	165	122	127	<b>590</b>
% France	7,7 %	9,0 %	10,9 %	15,6 %	11,0 %	<b>11,2 %</b>

Sur les 5 dernières années l'Usan a contracté 66 assurances fédérales collectives. Cela représente **plus de la moitié de celles délivrées dans la région Grand Est et un peu plus d'un dixième du nombre total de celles contractées sur toute la France.**<sup>5</sup>

### Partenaires financiers

- Publiques : villes de Nancy et de Villers-lès-Nancy, Métropole du Grand Nancy, communauté de communes Moselle-Madon, conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Conseil régional Grand Est, État (Drajes Grand Est et SDJES 54), Agence nationale du sport
- Associatifs : comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle, Ligue Grand Est de spéléologie, Fédération française de spéléologie, ASCPAJ et Clairlieu animation à Villers-lès-Nancy
- Fabricants et vendeurs de matériels : sociétés Cévennes évasion, Croque montagne, MTDE et Résurgence

### Points forts

- Effectif important (4<sup>e</sup> plus important club de France)
- Fidélité des adhérents (durée moyenne d'adhésion de ceux qui ont au moins 2 années d'adhésion : 7,2 années)
- Activités en semaine au gymnase Provençal et à la piscine de Laneuveville-devant-Nancy créant du lien entre les membres
- Programme d'activités pluridisciplinaires riche et varié
- Ouverture à tous les publics
- Présence dans les instances fédérales et participation active à la vie fédérale
- Projet associatif global qui permet de formaliser les axes de développement de l'association et d'en suivre la portée
- Bonne maîtrise budgétaire et résultat d'exercice annuel positif
- Exposition photographique

### Faiblesses

- Niveau de diplôme des cadres spéléologiques trop faible, notamment pour encadrer en ACM
- Taux de jeunes insuffisants
- Taux de rotation important chez les nouveaux adhérents (47 % des nouveaux adhérents ne sont restés qu'une seule année au club)

### Opportunités :

- Ouvert à toute proposition d'animation, de conférence ou d'exposition
- Nancy ville universitaire avec, en particulier, École des mines et École nationale supérieure de géologie

### Menaces :

- Incertitude sur la pérennité des locaux
- Réglementation de plus en plus exigeante et contraignante

## Projet 2026

- Poursuivre le rajeunissement des adhérents :
  - En répondant aux sollicitations des centres et établissements qui souhaitent faire découvrir la spéléologie aux jeunes qu'ils accueillent :
    - afin de faire connaître l'activité du grand public et ouvrir les possibilités de recrutement
    - **Problème :** l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du Code de l'action sociale et des familles ; cette nouvelle réglementation impose l'encadrement en ACM par un breveté d'État ou un moniteur fédéral en spéléologie, cadres dont ne dispose pas le club. Nous continuons à espérer que notre Fédération va rediscuter avec le Ministère pour assouplir cette règle...
    - diversification auprès des écoles, établissements scolaires et de l'université via le Suaps
  - En développant les actions de promotion auprès du grand public :
    - par une participation aux diverses actions de promotion du sport
    - grâce au site internet du club
    - par une présence sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et OnVaSortir !
    - par une présence dans les médias
  - En favorisant l'adhésion de jeunes :
    - par une cotisation à moindre coût grâce aux conventions ANCV et Caf 54
    - en leur prêtant le matériel nécessaire pour leur participation aux activités du club
    - avec la mise à disposition d'une bibliothèque technique riche et diversifiée
- Poursuivre la féminisation du club :
  - En développant les actions de promotion auprès du grand public :
    - par une participation aux diverses actions de promotion du sport
    - grâce au site internet du club
    - par une présence dans les médias
  - En organisant des stages et sorties avec des thématiques attractives et ouvertes aux familles

## Usania n° 29 - Assemblée générale du 7 février 2026

- En favorisant l'accès aux postes à responsabilité au sein du club :
  - par une incitation et une sollicitation des femmes licenciées au sein du club
- Fidéliser les adhérents :
  - En diversifiant davantage les activités à tous les moments de l'année
  - En proposant des activités en structure sportive (gymnase, piscine) en soirée dans la semaine
  - En organisant des commandes groupées de matériel individuel afin de bénéficier de tarifs préférentiels pour les adhérents
  - En éditant un bulletin mensuel afin de faire circuler l'information et garder la trace écrite des activités passées :
    - sous forme électronique sur le site internet du club et par courrier électronique
    - sous forme imprimée pour les bibliothèques
  - En créant du lien entre les adhérents avec une liste de discussion électronique
- S'ouvrir à de nouveaux publics :
  - En créant un parcours pour personne handicapée au Spéléodrome
- Favoriser l'augmentation du niveau de formation des membres du club :
  - En promouvant les stages fédéraux de formation auprès des adhérents, notamment les formations de secours et de cadres
  - En développant des aides financières pour faciliter l'accès aux formations
- Diversifier les sources de financement :
  - En répondant à des appels à projets
  - En sollicitant le mécénat d'entreprises locales ou non
  - En organisant des visites guidées payantes de cavités et de canyons :
    - en développant les actions de découverte du milieu souterrain
- Améliorer la visibilité du club par le grand public et les diverses instances :
  - En participant aux réunions du Parlement nancéien du sport, du CDOS 54, de la SDJES 54, etc.
  - En s'ouvrant aux publics handicapés :
    - acquisition de harnais spécifiques pour personne à mobilité réduite
    - équipement d'un parcours pour personne à mobilité réduite au Spéléodrome de Nancy
  - En diffusant le bulletin d'information du club :
    - mise en ligne sur internet
    - communication du bulletin aux diverses instances
  - En disposant d'une visibilité sur internet :
    - avec un site internet disposant d'un alias fédéral<sup>6</sup>
    - avec une présence sur l'encyclopédie libre Wikipédia<sup>7</sup>
    - sur les réseaux sociaux avec une page Facebook<sup>8</sup> et une chaîne YouTube<sup>9</sup> et une page Instagram<sup>10</sup>
  - En étant présent dans les instances fédérales et les structures déconcentrées
    - pour suivre l'évolution et les orientations fédérales
    - pour participer aux choix faits par les instances fédérales et influencer sur les orientations

## Articulations avec le projet de développement régional et le projet fédéral

Les orientations et actions décrites ci-dessus dans le Projet associatif global de l'Usan s'inscrivent pleinement dans les actions des actuels projet de développement régional de la Ligue Grand Est de spéléologie et projet fédéral de la Fédération française de spéléologie dont voici les résumés :

- **Projet de développement régional 2022-2025 :** ce projet est construit en 4 axes, déclinés du projet fédéral, dans lesquels les orientations du club s'inscrivent, en particulier dans les points suivants :
  - **1. Pratiquer :**
    - diffusion des nouvelles découvertes et techniques mises au point

---

<sup>6</sup> Site internet du club : <http://usan.ffspeleo.fr>

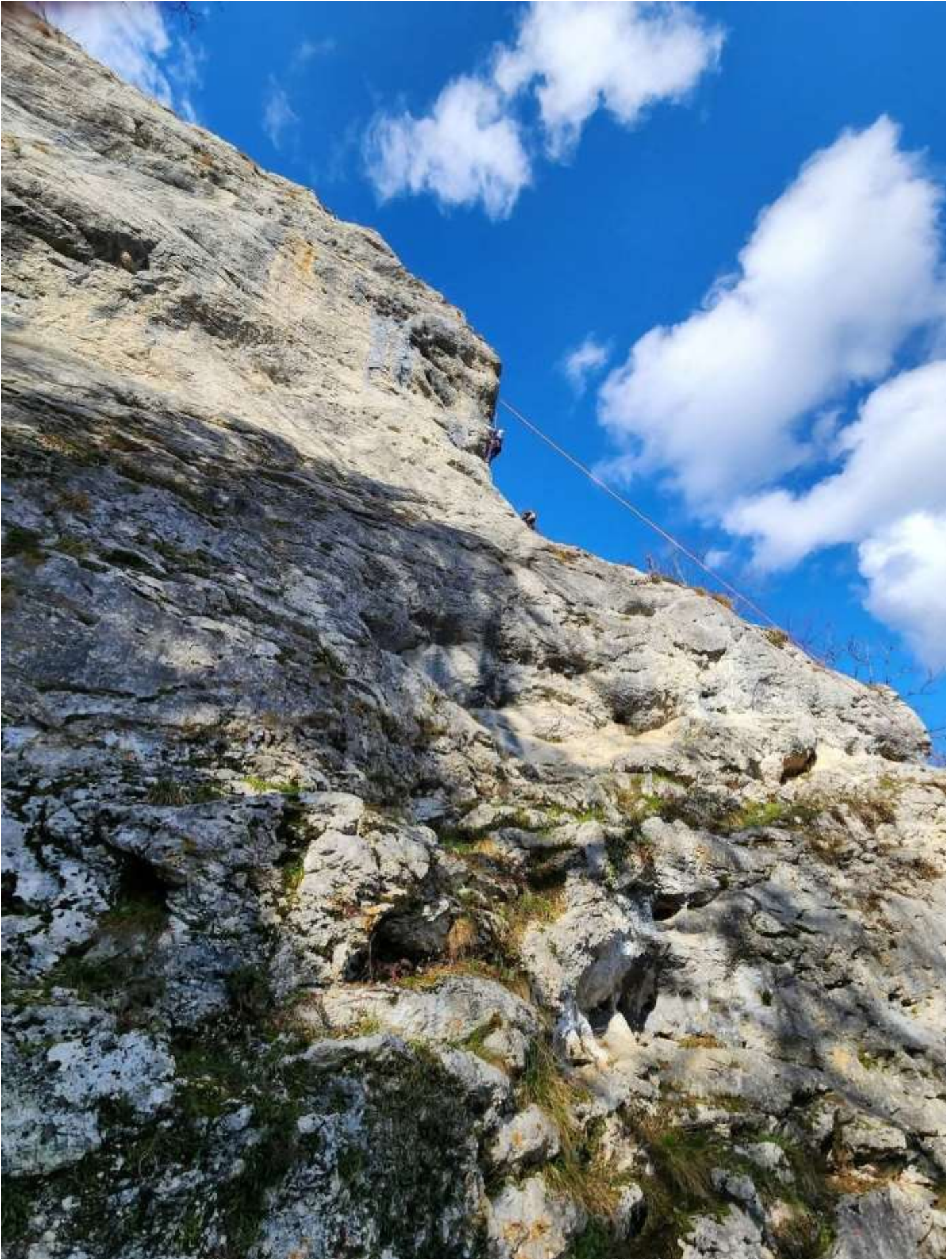
<sup>7</sup> Page de présentation du club sur Wikipédia : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Union\\_spéléologique\\_de\\_l'agglomération\\_nancéienne](http://fr.wikipedia.org/wiki/Union_spéléologique_de_l'agglomération_nancéienne)

<sup>8</sup> Page Facebook officielle du club : <http://www.facebook.com/usannancy>

<sup>9</sup> Chaîne YouTube officielle du club : [https://www.youtube.com/channel/UCWzGO9F\\_QJdhHL7TfVTFqwg](https://www.youtube.com/channel/UCWzGO9F_QJdhHL7TfVTFqwg)

<sup>10</sup> Page Instagram officielle du club : [https://www.instagram.com/usan\\_speleo/](https://www.instagram.com/usan_speleo/)

- facilitation de la participation des jeunes aux activités
- facilitation de la participation des femmes aux activités
- **2. Développer :**
  - gestion d'un fichier des adhérents
  - création d'un lien durable avec les adhérents
  - création d'un espace d'échange pour les adhérents
  - amélioration de la visibilité de l'activité sur internet
  - organisation de visites de cavités pour des publics cibles
  - participation aux diverses réunions
  - prise en compte de l'évolution de la politique fédérale et des politiques publiques pour orienter le projet
- **3. Former :**
  - facilitation de l'accès aux formations
  - accessibilité des connaissances et des descriptifs de sites de pratiques déposés à la bibliothèque
  - enrichissement du fonds documentaire de la bibliothèque
- **4. Protéger et préserver :**
  - sécurisation des accès aux sites et parcours souterrains
  - inventaire des sites souterrains naturels ou non
- **Projet fédéral 2025-2029 :**
  - Construit sur 2 objectifs prioritaires :
    - **Protéger et faire connaître les patrimoines**
    - **Développer les pratiques fédérales**
  - Et 3 objectifs structurants et transversaux :
    - **Développer et valoriser nos expertises (technique, scientifique et environnementale)**
    - **Communication, organisation et services fédéraux**
    - **Accompagner et valoriser le bénévolat – Renforcer et développer le salariat**



Escalade Sous Buen, Baume-les-Dames (cliché : Th. Prévot, 9 mars 2025)

## 9 Plan d'actions 2026

### Animations Grand public

- Fête de la nature (<https://fetedelanature.com/>) avec la ville de Villers-lès-Nancy :
  - Conférence
  - Visites simples du Spéléodrome la matinée du dimanche 24 mai (centre logistique : stade Roger-Bambuck, Villers-lès-Nancy) pour 5 groupes
- Animation pour l'opération nancéienne Bouge ! 2026 :
  - Mise en œuvre d'un atelier de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde samedi 27 et dimanche 28 juin
- Animation de la base de loisirs de la Métropole du Grand Nancy :
  - Mise en œuvre d'une tyrolienne et d'un espace de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde le 1<sup>er</sup> week-end de juillet et le dernier d'août sur la base de loisirs estivale du Grand Nancy à la Plage des 2 rives
- Animation à la 69<sup>e</sup> Fête des vendanges de Villers-lès-Nancy :
  - Mise en œuvre d'un atelier de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde les 2, 5 et 6 septembre
- Stand à la fête des associations de Nancy :
  - Stand de présentation du club et de ses activités mi-septembre
- Journée du patrimoine souterrain, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>) :
  - Visites simples ou en traversée du Spéléodrome de Nancy toute la journée du dimanche 20 septembre (centre logistique : MJC Jean Savine, Villers-lès-Nancy)
- Journées nationales de la spéléologie et du canyoning (<https://jnsc.ffspeleo.fr/>) :
  - Été : visites du canyon de Sewen toute la journée du dimanche 30 juin
  - Automne : journée « Spéleo pour tous » dans les grottes de Pierre-la-Treiche toute la journée du dimanche 4 octobre

### Soutien humain et matériel

- Encadrement de visites d'étudiants de l'ENSG dans le cadre du stage de terrain de mai et d'étudiants du Suaps de l'université de Lorraine toute l'année
- Mise en œuvre d'un pont de singe pour la course Nancy Riv'Action de l'association *Courir sur des légendes* en mai 2026
- Mise en sécurité d'un parcours souterrain pour le trail Lorr'N Raid du club nancéien Triathlon Nancy Lorraine en septembre 2026
- Visites de sécurité des mines de fer pour la communauté de commune Moselle et Madon

### École de spéléologie

- Ouverture toute l'année au gymnase Provençal (accueil de stagiaires, découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde, entraînements et perfectionnement, tests de matériels)
- Stage de découverte et perfectionnement en février et décembre
- Encadrement de visites spéléologiques pour des écoles dans le cadre de la convention tripartite DSDEN-CDS-Usep
- Étude de mise en œuvre d'une section sportive scolaire (SSS) au collège de Ligny-en-Barrois (55)

### Travaux spéléologiques

- Gouffre de Vauvougier (Doubs) : explorations et désobstructions
- Grottes de Pierre-la-Treiche (Meurthe-et-Moselle) : explorations et désobstructions
- Perte des Oyes (Doubs) : explorations, désobstructions et topographie
- Plateau du Haut-Giffre (Haute-Savoie) : explorations, désobstructions et topographie sur invitation du GS Vulcain
- Réseau de Débain (Vosges) : exploration en plongée souterraine et topographie sur invitation du CDS 88
- Rivière de l'Aroffe souterraine (Meurthe-et-Moselle et Vosges) :

*Usania n° 29 - Assemblée générale du 7 février 2026*

- Résurgences et pertes : explorations, topographie et prélèvement de biotes
- Spéléodrome de Nancy :
  - Partenariat avec l'Institut polytechnique UniLaSalle de Beauvais pour étude hydrogéologique
  - Inventaire faunistique
  - Aménagement de parcours variés
  - Nettoyage de puits

Et suivant opportunités ou projets en cours d'année



Prospection trous d'eau, Vosges (cliché : É. Pery, 9 avril 2025)

## 10 Panorama de presse

Voir la rubrique « Panorama de presse » sur le site du club : <https://usan.ffspeleo.fr/spip/spip.php?rubrique89>

**Toul**

### L'Aroffe, une rivière mystérieuse

Le Cercle d'Études Locales du Toullois (CELT) organise une conférence sur le thème « L'Aroffe, une rivière mystérieuse et son karst sous-alluvial », mardi 11 mars à 20 h 30, salle des Adjudications. Elle sera donnée par Pascal Adamant et Christophe Prévot de l'Union spéléologique de l'agglomération nancéienne.

**E**n partenariat avec l'Institut polytechnique Uni-LaSalle de Beauvais et le département GéoRessources de l'Université de Lorraine, l'USAN tente de découvrir le parcours souterrain de l'Aroffe à l'aide de méthodes non destructives.

Elle fait de cette démarche le sujet d'une conférence avec pour but de présenter le contexte et les travaux menés depuis 2021 dans le secteur d'Harmonville pour découvrir ce parcours souterrain.

Certains éléments de mise en contexte sont à souligner en amont de la conférence.

L'Aroffe est une rivière qui prend sa source à Beuvezin (54). Elle s'écoule alors globalement vers le nord-ouest et passe dans le département des Vosges pour atteindre la commune de Gémonville où elle finit par se perdre sous terre.

Son cours aérien disparaît totalement pour ne réapparaître



Le « Fond de la Souche » est une vaste cavité souterraine située à Harmonville

qu'occasionnellement lors de périodes extrêmement pluvieuses qui emplissent en entier son cours souterrain. Les cartes indiquent qu'elle finit par resurgir de manière définitive à Barisey-au-Plain (54) pour rejoindre la Meuse dans laquelle elle se jette à Rigny-la-Salle.

#### Explorée depuis 1971

À partir de Gémonville, l'Aroffe s'écoule de manière pérenne en souterrain sans que le tracé exact du cours soit connu mais resurgit finalement à Pierre-la-Treiche en alimentant la Moselle. L'idée de cette circulation souterraine fut formulée par Durival en 1779 et fit lentement son chemin.

De nombreuses résurgences pertes se situent sur le parcours hypothétique souterrain d'une trentaine de kilomètres de long (du sud au nord : fosse aux Soldats, Fond de la Souche, tertres d'Autreville, perte d'Alain, deuille de Crézilles, perte de la Bouvade, trou du Chahalot, trou des Glanes, source de Biqueley).

Plusieurs d'entre elles sont partiellement pénétrables alors que l'une d'elles, le trou du Fond de la Souche, est une vaste cavité souterraine située à Harmonville découverte et explorée en 1971 par les membres du Cercle lorrain de recherches spéléologiques puis entre 1979 et 1982.

Conférence Aroffe, L'Est républicain, 8/3/2025

Villers-lès-Nancy

## Animations en famille pour le coup d'envoi de la fête des Vendanges

La 68<sup>e</sup> fête des Vendanges a commencé mercredi au parc Mme-de-Graffigny. Les enfants ont profité d'ateliers variés proposés par plusieurs associations, avant un moment convivial. Les festivités se poursuivent ce vendredi soir avec concerts et spectacle de feu.

Le comité des fêtes a lancé la 68<sup>e</sup> fête des Vendanges en organisant mercredi une série d'animations au parc Mme-de-Graffigny à destination des enfants.

Un après-midi orchestré en partenariat avec plusieurs structures associatives. La MJC Jean-Savine et le Pôle actions jeunesse ont conduit des ateliers de jeux anciens.

### Les associations de service

Encadrés par Thierry Blin du COS VB, les participants ont appréhendé les fondamentaux du volley-ball.

Non loin de là, l'Union spéléologique de l'agglomération nancéienne (USAN) proposait une découverte originale : la descente sur corde fixe, une activité qui a suscité la curiosité de nombreux enfants. L'Association lorraine des amis des



Des jeux à partager en famille.

sciences et de la terre (Alast) a rencontré un franc succès avec ses ateliers autour de la paléontologie. Les enfants ont pu s'initier à la fouille en recherchant coquillages et fossiles dans le sable, avant de peindre des reproductions de fossiles de dinosaures.

Point d'orgue de l'après-mi-

di : un goûter géant, généreusement offert par le comité des fêtes, venu clore en douceur cette belle journée intergénérationnelle.

### Inauguration ce vendredi

Place ce vendredi 5 septembre à la soirée d'inauguration sur la scène du parc Mme-de-

Graffigny avec le concert du rappeur villarois Julien Blum à 19h, suivi d'un spectacle de feu par Ekit Action, puis du concert Tribute Jean-Jacques Goldman à 20h30 avec l'orchestre Il suffira d'un signe. L'entrée est libre.

Plus de photos sur «estrepublikain».

Fête des vendanges, *L'Est républicain*, 5/9/2025

Villers-lès-Nancy

dimanche 21 septembre 2025

## Le patrimoine historique et naturel mis à l'honneur ce week-end



Le spéledrome, un spectacle étonnant avec de superbes dépôts de calcite blanche. Photo USAN

Entre patrimoine historique, architectural et naturel, les Journées européennes du patrimoine permettront de faire découvrir la richesse du territoire villarois.

Au domaine de l'Asnée, une visite guidée des extérieurs permettra d'arpenter ce lieu typiquement Art déco avant de se poursuivre dans la bibliothèque diocésaine où des manuscrits de la période médiévale à l'ère contemporaine sont conservés.

Les visiteurs auront égale-

ment l'occasion de découvrir le château de Madame-de-Graffigny à l'heure d'Éléonore Corbin qui y a réalisé les derniers aménagements majeurs, dans un pur style Art déco.

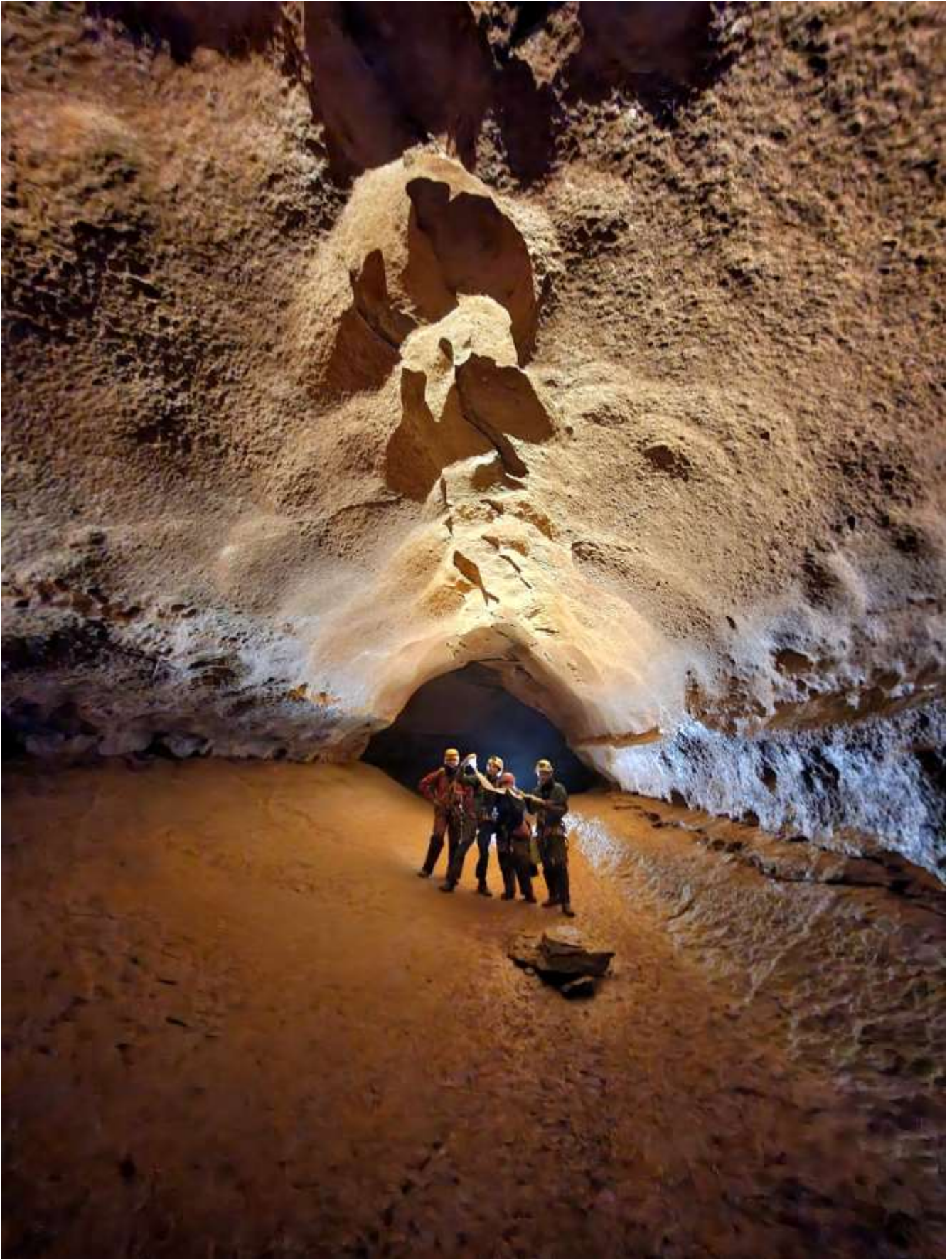
Pour les plus sportifs, l'Union spéléologique de l'agglomération nancéienne explore le patrimoine naturel avec la visite du spéledrome de Nancy, situé à Clairlieu. Il est l'ancienne galerie de drainage des eaux souterraines du plateau de la forêt de Haye.

Le Jardin botanique Jean-Marie-Pelt prévoit une visite inédite de sa bibliothèque et de son herbier ainsi que deux expositions sur le patrimoine végétal, et l'association des Amis de Sainte-Thérèse ouvrent les portes de l'église du même nom.

Point d'orgue avec le concert de trois lauréats de la fondation Gautier Capuçon à l'église Sainte-Thérèse, le 21 septembre à 17 h.

Programme détaillé sur <https://www.villerslesnancy.fr>.

Journées du patrimoine, *L'Est républicain*, 21/9/2025



Traversée Despeysse / Saint Marcel, Ardèche (cliché : O. Gradot, 16 avril 2025)

# 11 Inventaire des matériels

## 11.1 Matériels de spéléologie

### Cordes semi-statiques

Marque	Type	Année	L (m)	Remarque		Marque	Type	Année	L (m)	Remarque
Courant	A	2022	200	Tyrolienne		Expé	L	2022	114	
Petzl	A	2022	65	Puits de la Vierge n° 1		Expé	L	2021	101	
Petzl	A	2022	65	Puits de la Vierge n° 2		Expé	L	2022	80	
Expé	A	2020	40	Gymnase		Expé	L	2021	66	
Expé	A	2020	34	Gymnase		Expé	L	2021	51	
Expé	A	2021	31	Gymnase		Expé	L	2021	45	
Expé	A	2020	30	Gymnase		Expé	L	2020	37	
Expé	A	2020	27	Gymnase		Expé	L	2020	30	
Expé	A	2020	26	Gymnase		Expé	L	2021	27	
Expé	A	2020	18	Gymnase		Expé	L	2020	22	
Korda's	B	2026	200	Roul non tremp		Expé	L	2021	22	
Korda's	B	2026	200	Roul non tremp		Expé	L	2021	21	
Petzl	B	2024	200	Roul non tremp		Expé	L	2021	20	
Expé	B	2021	200	Roul non tremp		Expé	L	2021	18	
Korda's	B	2025	100	Roul non tremp		Expé	L	2020	17	
Beal	B	2023	135			Expé	L	2020	15	
Expé	B	2020	90			Expé	L	2020	15	
Korda's	B	2023	89			Expé	L	2021	13	
Expé	A	2021	86			Expé	L	2020	11	
Expé	B	2021	80			Expé	L	2020	9	
Korda's	B	2023	65			Expé	L	2020	9	
Korda's	B	2025	65			Expé	L	2020	9	
Petzl	B	2022	60			Expé	L	2020	8	
Béal	B	2023	58			Expé	L	2021	8	
Iris	B	2025	57			Expé	L	2020	7	
Petzl	B	2022	54			Expé	L	2020	5	
Aqualine	B	2020	52			Expé	L	2020	5	
Petzl	B	2022	45							
Korda's	B	2025	45							
Aqualine	B	2020	43							
Aqualine	B	2020	42							
Petzl	B	2022	42							
Iris	B	2025	40							
Petzl	B	2022	37							
Aqualine	B	2020	36							
Korda's	B	2023	35							
Korda's	B	2025	35							
Petzl	B	2022	32							
Korda's	B	2023	30							
Iris	B	2025	30							
Korda's	B	2023	29							
Expé	B	2020	25							
Korda's	B	2025	25							
Aqualine	B	2020	24							
Korda's	B	2023	23							

Usania n° 29 - Assemblée générale du 7 février 2026

Petzl	B	2022	22						
Iris	B	2025	20						
Expé	B	2021	15						
Iris	B	2025	10						

+1 corde expé type A en fixe au puits Saint-Julien (Spéléodrome de Nancy)  
& nombreuses cordes (env. 1 km) et amarrages dans le gouffre de Vauvougier (Doubs)

Total cordes semi-statiques :

Type	Total	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>A</b>	<b>622 m</b>	175 m	117 m	330 m			
<b>B</b>	<b>2 390 m</b>	312 m	295 m	292 m	464 m	200 m	827 m
<b>L</b>	<b>851 m</b>	199 m	392 m	194 m			
<b>Total</b>	<b>3 797 m</b>	<b>686 m</b>	<b>804 m</b>	<b>816 m</b>	<b>464 m</b>	<b>200 m</b>	<b>827 m</b>

### Harnais

Spéléo complet (MTDE Club et AV Tecnicat)	27	dont 12 au gymnase	2022 : 5
Spéléo avec longes (MTDE Club)	10		
Spéléo enfant (MTDE Nino)	10	dont 2 au gymnase ; 7 nus	2019 : 1 ; 2020 : 2 ; 2021 : 7
Ceinture Petzl	3		

### Casques

Année	Petzl Spelios T1	Petzl Spelios T2	Petzl Panga	Camp Rock Star	Camp Titan T1 (blanc)	Camp Titan T2 (rouge)	Total	+ en réparation	Total potentiel	Rmq
2016	8			10			18	2	20	
2017		4		4			8	2	10	
2018				10			10	2	12	
2019				10			10		10	
2020				20			20		20	+ 10 au gymnase
2021					20	20	40		40	
2022					10		10		10	
2023						10	10		10	
2024			25 orange				25		25	
2025			20 vert				20		20	
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>45</b>	<b>54</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>171</b>	<b>6</b>	<b>177</b>	

+4 lampes Fenix HM71R et 2 lampes Fenix HP30R v2.0 avec chargeur et 8 batteries secours (chez J.-M. Guyot)

### Combinaisons

	Styx	MTDE	Expé	TSA	ACS	AV	Cév. év.	Total	
XS (0)	2	6						8	+ 10 sous-combinaisons (S : 1 ; M : 1 ; L : 1 ; XL : 2 ; + 5 ?)
S (1)	3	7			1			11	
M (2)	4	1		1		1	2	9	
L (3)	2		1			8	2	13	
XL (4)	1					2	2	5	
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>46</b>	

**Amarrages**

Maillon rapide	Speedy + plaquette coudée	30	60
	Speedy + plaquette vrillée	30	
	Speedy	50	
	Peguet GO 7 mm inox (40 kN)	39	
Mousqueton	Climbing Technology + plaquette coudée	50	96
	Climbing Technology + plaquette vrillée	46	
	Climbing Technology autolock + plaquette vrillée	20	
	Petzl Sm'D Twist-lock (orange bague rouge) + plaquette coudée	30	50
	Petzl Sm'D Twist-lock (orange bague rouge) + plaquette vrillée	20	
	Wild Country SSG (violet doigt vert)	36	
	Camp autolock (bague rouge)	20	
	Simon acier autolock (bague violette)	10	
Autre amarrage	Anneau acier	6	Gymnase
	Amarrage souple (AS)	22	
	Pure-ligne 2023 (1 m ; 1,5 m ; 2 m ; 2,5 m ; 3 m)	38	
	Anneaux de sangles	22	

**Autres matériels**

Kit spéléo	38 (+9)		Bateau	2	
Petit kit spéléo bleu	7		Échelle 5 m	2	
Mini kit spéléo Fixe bleu de survie	12		Échelle 10 m	19	
Trousse à spit complète	5		Sac étanche : grand	4	
Poulie Petzl Pro-Traxion	1		Sac étanche : petit	3	
Poulie Petzl Mini-Traxion	2		Protège corde	6	
Poulie Rock Exotica Omni Block 1.5	2		Coupe corde	2	dont 1 en Belgique
Poulie Petzl Rescue bleu et violet	1	En Belgique	Décapeur thermique	1	
Poulie Petzl Rescue rouge et noir	2		Descendeur Petzl Rig	2	
Poulie Petzl Trac (tyrolienne)	5		Poulie Petzl simple rouge	5	
Poulie Petzl Tandem	2		Lave-corde Béal	10 (+1 gros)	
Poulie Petzl Tandem Speed	2		Bidon 6 L	14	
Poulie-bloqueur	2		Bidon 3,6 L	2	
Descendeur Petzl Stop	6		Point chaud MTDE	1	
Descendeur CT Acles	4		Détecteur CO <sub>2</sub>	2	1 chez PH et 1 chez CP

**Photographie**

Flash	Godox TT600	2
Pilote flash	Godox X1T-O	1

**Topographie**

Lasermètre	Leica Disto Classic 3	1	
	Leica Disto X3	1	
Talkie-walkie	Motorola TA-200	2	
Mètre ruban 50 m		2	
Clino-boussole	Suunto Tandem	2	
Phare	Olight Marauder	1	Chez P. Houlné

## 11.2 Matériels de plongée

Fil d'Ariane 500 m	2
Compresseur mixte électrique-essence 6 m <sup>3</sup> /h	1
Compresseur électrique 4 kVA	1
Bouteilles 6 L	2
Fouets	2
Lyre de transfert	1
Analyseur O <sub>2</sub>	1

## 11.3 Matériels de via ferrata

Année	Harnais AV Fast	Harnais Fixe Arnés	Longes Petzl Vertigo
2017	1		
2018	1		
2020	5		2
2024		4	6

## 11.4 Matériels d'escalade

Assureur Petzl GriGri : 5 (au gymnase)

Dégaines : 12 (2019)

Cordes : Vert kaki : 70 m ; 100 m

Béal Opéra : Bleue : 80 m (2022) ; Verte : 60 m (2022) ; Béal Booster III : Violette : 50 m (2024)

## 11.5 Matériels de canyonisme

### Combinaisons néoprène

Taille	T0	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Total
<b>Pantalon</b>	1	4	9	9	7	3	1	<b>34</b>
<b>Veste</b>	1	2	8	9	8	4	2	<b>34</b>
<b>Intégrale</b>								<b>4</b>

### Connecteurs

Camp HMS compact : 7

Simon Jumbo : 7

Camp asym. à vis : 2

### Cordes

Marque	Type	Lot	Année	Long. (m)
Korda's Dana 9 mm	B		2016	130
Petzl Push 9 mm	A		2022	60
Tendon Salamander 10,2 mm	A		2022	56
Tendon Salamander 10,2 mm	A		2022	54
Tendon Salamander 10,2 mm	A		2022	46
Tendon Salamander 10,2 mm	A		2022	13
Tendon Salamander 10,2 mm	A		2022	10

### Harnais

AV Mascun confort : 6 (2016 : 1 XS-M + 2 XL ; 2017 : 1 XS-M + 2 M-L) avec longe Beal Verdon II (2022) et 2 mousquetons Petzl Sm'D Wall, descendeur SDS double 8 avec 1 mousqueton Petzl Sm'D Twist-lock + 2 équipements complets (longe, descendeur, mousqueton) prêts + 1 longe avec mousquetons

### Autres matériels

Kit portage Résurgence	3 (dont 1 très gros)		Bidons 6 L	3
Kit boule Résurgence	5 (3 gros & 2 petits)		Bidons 15 L	2
Kit Rodcle	1		Bidons 25 L	3
Kit Lispel	1		Gros bidon	1
Sécurité eau-vive	1		Sifflet	11
Descendeur SDS double 8	8		Jupes	2
Descendeur 8	21			

### 11.6Autres matériels

Sac marin	12		Tente armée 3 tronçons 3 m × 5 m	1
Sac postal	2		Barnum blanc LPTent 3 m × 6 m avec murs	2
Matelas autogonflant Thermarest Basecamp reg.	5		Barnum blanc LPTent 3 m × 3 m avec murs	2
Siège de camping Quechua	8		Tonnelle été	1
Selle (au gymnase)	1		Perforateur Hitachi 12 V	1
Groupe électrogène Widmann 2,5 kVA	1		Perforateur Hitachi 24 V	1
Titreuse Dymo LM160	2		Tronçonneuse Stihl MS 181 C-BE 35 cm	1
Motopompe	1		Cadres photo alu 75 × 50 PLT	14
Vaisselle (inventaire détaillé à faire)			Cadres photo alu 90 × 60 Spéléodrome	10
Matériel de cuisson (inventaire détaillé à faire)			Banderoles Usan	3
Paire de bottes (taille variée)	23		Claie de portage	11
			Tronçonneuse	1



Carrière de Savonnières-en-Perthois (cliché : O. Gradot, 19 juillet 2025)



Départ pour une plongée au Goul de la Tannerie, Ardèche (cliché : O. Gradot, 10 novembre 2025)

## 12 Coordonnées et adresses utiles



Fédération Française  
de Spéléologie

28 rue Delandine - 69002 Lyon

Tel : 04.72.56.09.63

Fax : 04.78.42.15.98

Mél : [secretariat@ffspeleo.fr](mailto:secretariat@ffspeleo.fr)

Site internet : <http://www.ffspeleo.fr>

**LIGES**

Ligue Grand Est de spéléologie



Maison régionale des sports  
13 rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine

Mél : [lispel@ffspeleo.fr](mailto:lispel@ffspeleo.fr)

Site internet : <http://csr-l.ffspeleo.fr>



56 rue du Haut de Chèvre - 54000 Nancy

Mél : [cds54@ffspeleo.fr](mailto:cds54@ffspeleo.fr)

Site internet : <http://cds54.ffspeleo.fr>

56 rue du Haut de Chèvre - 54000 Nancy

Mél : [usan@ffspeleo.fr](mailto:usan@ffspeleo.fr)

Site internet : <http://usan.ffspeleo.fr>

Page Wikipédia :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Union\\_spéléologique\\_de\\_l'agglomération\\_nancéienne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_spéléologique_de_l'agglomération_nancéienne)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/usannancy/>

Chaîne YouTube : [https://www.youtube.com/channel/UCWzGO9F\\_QJdhHL7TfVTFqwg](https://www.youtube.com/channel/UCWzGO9F_QJdhHL7TfVTFqwg)

Page Instagram : [https://www.instagram.com/usan\\_speleo/](https://www.instagram.com/usan_speleo/)





Gouffre de la Sonnette, Meuse (cliché : O. Gradot, 19 juillet 2025)

## 13 Documents annexes

### 13.1 Documents fédéraux

- Organigramme fédéral : <http://ffspeleo.fr/organigramme.html>
- Définition fédérale de :
  - La spéléologie : <http://ffspeleo.fr/presentation-de-l-activite.html>
  - Le canyionisme : <http://ffspeleo.fr/presentation-activite-canyionisme.html>
  - La plongée souterraine : <http://ffspeleo.fr/efps-pratiquer-exploration.html>
- Chartes : <http://ffspeleo.fr/presentation-de-la-ffs.html>
- Mémento du dirigeant : <http://memento.ffspeleo.fr/>
- Règles techniques et de sécurité :
  - Spéléologie : <https://ffspeleo.fr/index.php?&alias=speleo-regles-techniques-et-de-securite>
  - Plongée souterraine : <https://ffspeleo.fr/index.php?&alias=efps-rts-plonee-souterraine>
  - Canyionisme : <https://ffspeleo.fr/index.php?&alias=canyon-RTS>
- Documentation de l'école française de spéléologie :
  - Documentation technique du GET : <https://efs.ffspeleo.fr/get.html>
  - Tout sur la réglementation : <https://efs.ffspeleo.fr/reglementation.html>
  - Les stages (contenus et référentiels) : <https://efs.ffspeleo.fr/organiser.html>
- Spéléo-secours français :
  - Lettres d'information : <https://www.speleo-secours.fr/category/actualites-presse/>
  - Les formations : <https://www.speleo-secours.fr/category/sauveteurs/>
  - Techniques principales : <https://www.speleo-secours.fr/les-techniques-secours-principales/>

### 13.2 Documents du club

- Feuille d'adhésion 2026 et RIB pour virement : <https://usan.ffspeleo.fr/spip/spip.php?article2265>
- Assurances du club (Responsabilité civile, locaux, initiation au gymnase) : <https://usan.ffspeleo.fr/spip/spip.php?article869>
- Usania, document d'AG : <https://usan.ffspeleo.fr/spip/spip.php?rubrique117>
- Modèle de procuration pour l'AG :

#### **Assemblée générale du 7 février 2026**

#### **PROCURATION**

Je, soussigné ....., donne pouvoir à .....  
de me représenter à l'assemblée générale ordinaire de l'Usan du samedi 7 février 2026 et délibérer  
en mes lieux et place.

Fait à ....., le .....

Signature (faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »)

### 13.3 Fiche équipement - Réseau de Vauvougier (Malbrans, 25) - Usan 2025

Légende : B = broche / Sp = spit / gj = goujon / AF = amarrage foré / AN = amarrage naturel / dev = déviation

Voie classique			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Puits d'entrée (P37)	14 B + 4 Sp + 4 AF + 2 AN	100	AF ø12 mm, départ Sp main droite puis AF en hauteur pour shunter vire/B
Puits du pendule	7 B	28	
R2 + R3	4 B	12	
Puits ASCO	4 B	22	
R4	2 B + 1 dev/B	10	Passage en libre possible
R6 (méandre Bourgogne)	4 B	12	
P11 + accès ex-étroiture	6 B + 2 Sp + 1 AF	25	AF ø8 mm
Faux pas sortie ex-étroiture	4 B	5	
R2,5	2 Sp	4	Passage en libre possible
R3	2 B	7	Passage en libre possible
Ressaut Machpro (R3 + R12)	8 B	30	
Puits du Guano (P15)	6 B	28	
Grand Puits (P47)	7 B + 1 dev/B + 1 AF	70	AF ø12 mm

Réseau des Cheminées			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Accès au réseau + P10	6 sp + 2 AF		À vérifier
R3 + R4 + R4			
Cheminée 18 m			
P10			

Réseau du Piton			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Accès historique E4			À revoir
Accès Boa Sans Soif	7 gj + 3 dev/gj	40	Rééquipé sur spit depuis, refaire le point

Galerie de la Trémie			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Accès E3	2 Pulses	5	À équiper, peut se faire en libre

Usania n° 29 - Assemblée générale du 7 février 2026

Zone du Grand Puits (P33 accès à la Corniche depuis méandre du Guano)			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
P33			À équiper

Galerie des Tartes			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Accès via MC			Depuis ressaut Machpro
Accès via E15			Depuis puits du Guano
Ressaut salle SHAG (R3)			À équiper, peut se faire en libre

Puits parallèles au P47			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
			Grosse diaclase dans P47

Puits Barbau			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
P24+P9			Rééquipé fin 2019 (sp et AF)

Galerie des Dos d'Ânes			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
R7,5	3 Sp + 1 AF	15	AF ø8 mm
Talus de glaise	2 gj + 2 AN	20	
Ressaut + MC	2 gj + 1 AF + 2 AN	25	AF ø12 mm (ressaut à reprendre, ça frotte !)

Ressaut du Bivouac			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
R8	4 gj + 1 AN	20	

Puits Bidouille			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Accès (P15)	2 gj + 1 AF	20	AF ø12 mm
Puits Bidouille + R4	9 gj + 1 AF	50	AF ø12 mm

Réseau des Cracs Badaboums			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Puits du Coyote (E14)	4 gj + 1 dev/gj	22	
Puits du Rat (E14)	4 gj + 1 dev/gj	22	Prudence dans la trémie de sortie
Salle du Cadavre Exquis	8 gj	20	
Alternative 1			
Sommet de l'éboulis	10 gj	45	
Alternative 2			
Arrivée d'eau (E8)	4 gj	12	
Alternative 3			
Puits du Lynx (E12)	4 gj	20	
Puits du Marmotton (E12)	4 gj + 1 AN	16	Permet d'accéder à la margelle, C8 + 4gj pour le sommet du puits

Réseau AGA			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Accès (R4)	2 gj + 1 AN + 2 Sp	16	
AGA aval			
R2			Désescalade possible
R1 + R4 + P16 + R5			
AGA amont			
Puits Pépette (E17)	5 Sp + 3 AF	30	AF ø8 mm
R5	1 AF + 3 gj + 1 dev/AN	15	AF ø12 mm, grande dév
AGA amont - Alternative 1			
Puits du Filou (E±30)	7 gj + 2 AN	50	Arrêt sur étroiture avec CA, à poursuivre !
Puits du mirage (P±5)	4 Pulses	15	Accès par 1 <sup>er</sup> frac du Filou, ça doit reboucler avec la faille en sortie des Dos d'Ânes (étroit et sale)
AGA amont - Alternative 2			
Puits de la Plateforme (E10)	4 Sp	18	
Puits du Cardan (E10)	3 Sp + 2 AF	20	AF ø8 et 12 mm
Accès puits de l'Espoir		47	Refaire le point (c'est en fixe)
Puits de l'Espoir (E34)			2 escalades équipées

Méandre TGV / P37			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Accès via Puits du Pendule	5 B	30	Possibilité de faire un frac intermédiaire (2 AF ø12 mm) prendre C35
Méandre TGV - Alternative 1			
R5			À équiper, peut se faire en libre
Jonction Grande Galerie	3 gj	25	Départ MC sur monopoint (à reprendre)
Méandre TGV - Alternative 2			
MC au-dessus R5	4 gj	8	
Jonction R4 (voie classique)	4 gj	15	Si descente R4 prendre C25 + 2 B + 1 dev/B

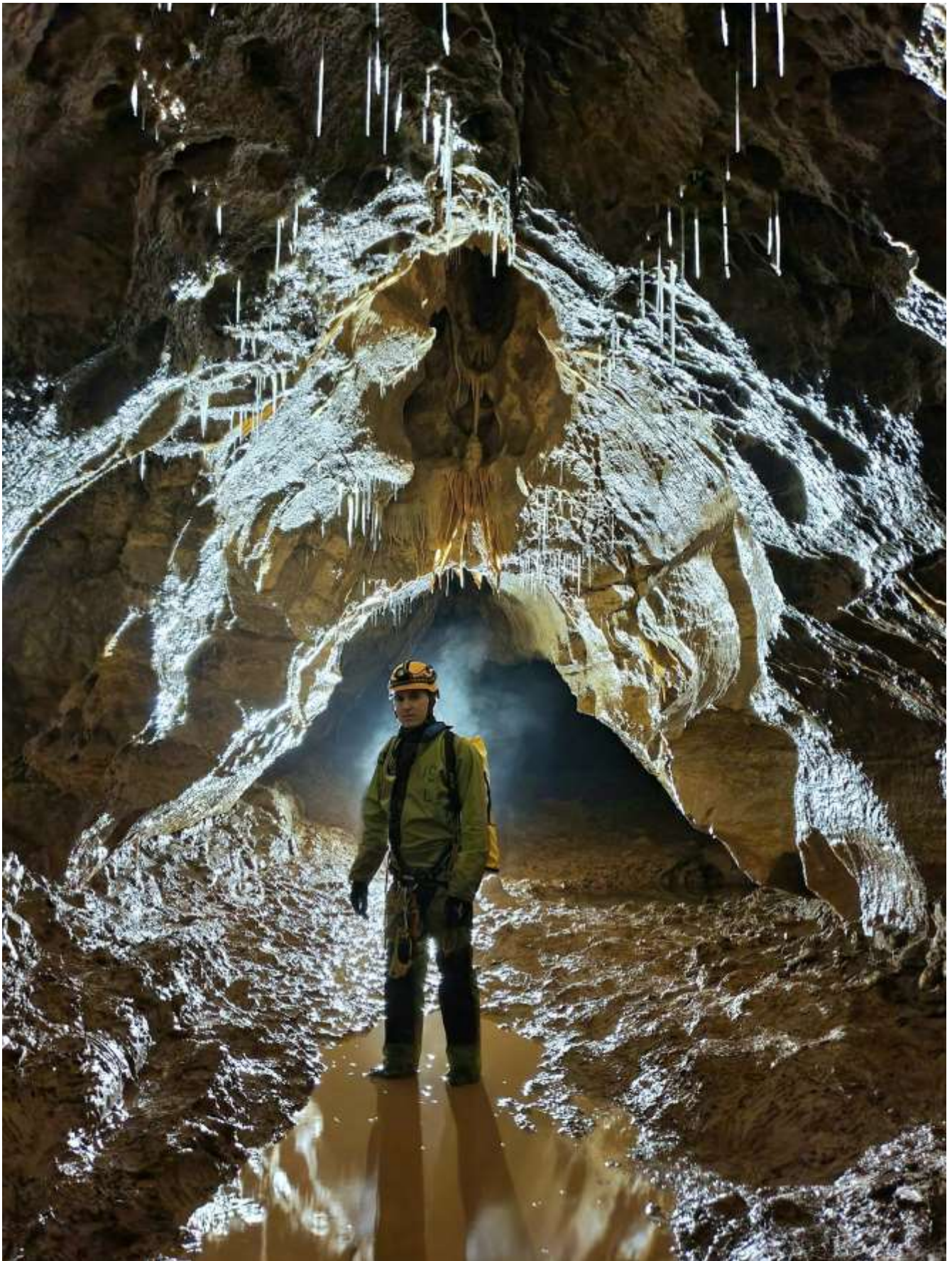
P37 - Alternative 3			
P37			Péteux suite à des tirs exercice secours

Grande Galerie			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
R4	1 Sp + 2 AF	10	AF ø12 mm
Pente raide	2 AF + 2gj	20	AF ø12 mm

Accès bifurcation réseau des Photographe / Fournier / P29			
Obstacles	Amarrages	Cordes	Commentaires
P4 + P11	1 gj + 1 Sp + 3 AF + 1 dev/AF	25	AF ø12 mm
P29			Puits borgne au pied de la bifurcation

Réseau des Photographes			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
R3			
Puits 7P7 (P7)			
Puits des Deux Pitons (P11)			
Puits de la jonction (P??)			Découvert le 15/02/2025, jonction réseau Fournier

Réseau Fournier			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Puits Coucou	4 Sp + 2 AF	25	AF ø12 mm
R2			Désobstrué, se désescalade
R8	2 gj + 1 AF	10	AF ø12 mm
R7	2 gj + 5 AF	25	AF ø12 mm



Combe aux Prêtres, Côte d'or (cliché : O. Gradot, 25 octobre 2025)